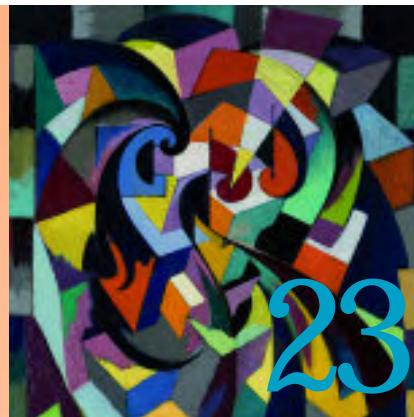




L'égalité des chances expliquée aux enfants



Dossier : Energie



Du 1er mars au 30 juin Expo Van Dooren

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
COMMUNE DE JETTE

mars 2008

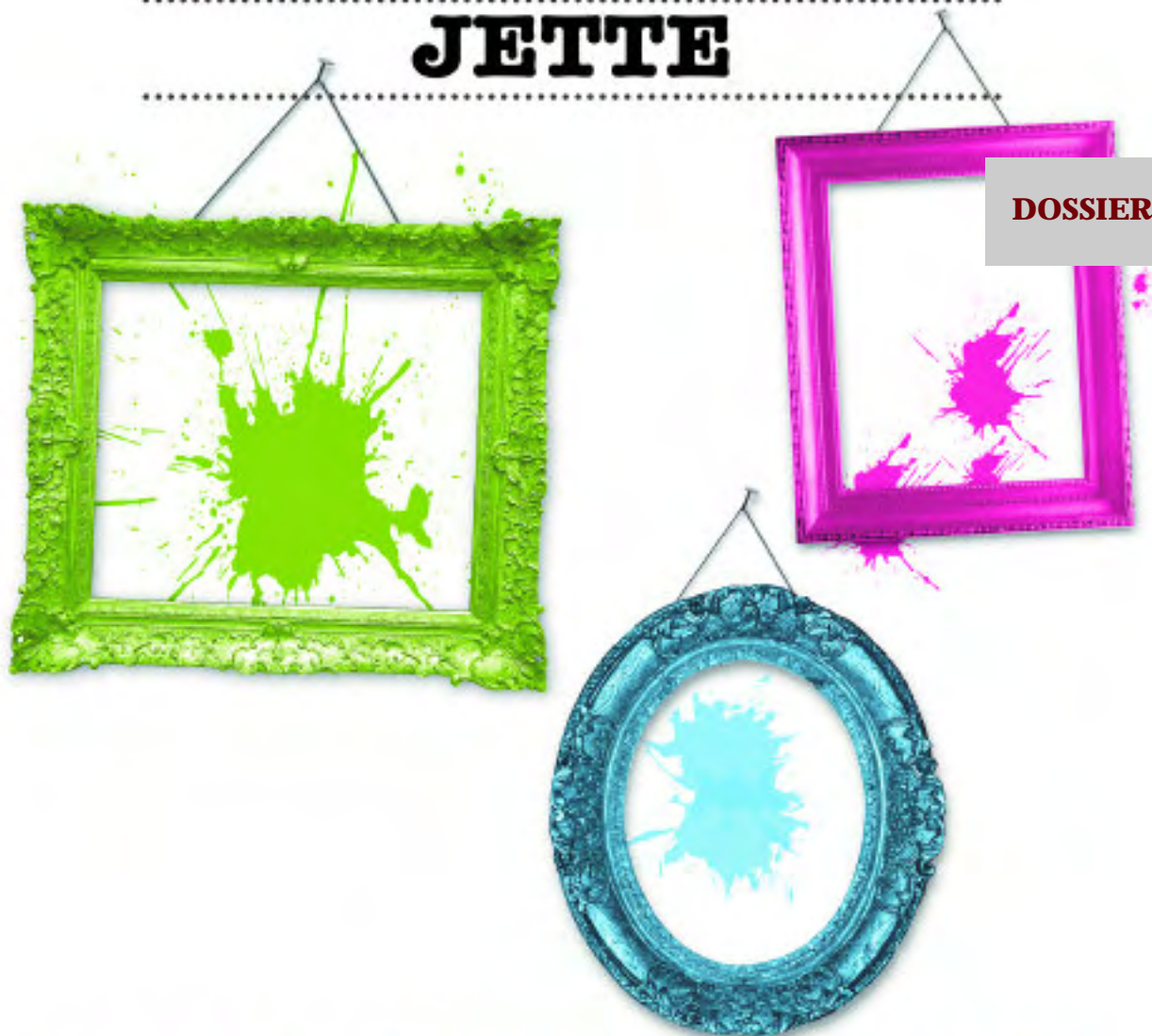


Info
n° 151

ARTIESTEN PARCOURS D'ARTISTES

12 & 13.04.2008

JETTE



DOSSIER

20 & 21

Les 12 et 13 avril 2008, le Parcours d'Artistes de Jette en sera à sa troisième édition. Plus de 130 artistes exposeront leurs oeuvres dans leur atelier, chez des amis ou dans un lieu d'exposition pour un week-end. Le panel de participants est impressionnant, rassemblant aussi bien des artistes expérimentés que des jeunes gens pleins de promesses.

Afin de faciliter votre balade le long des peintures, sculptures, photos, graffitis,..., Jette a été divisée en 3 quartiers: nord, centre et sud. Une brochure en couleur réunit les différents artistes; elle sera distribuée à La Maison communale, au GC Essegem et chez les participants. Nous vous donnons déjà un aperçu des différentes étapes du parcours, de certains artistes et de leurs oeuvres. Cela promet d'être une balade passionnante au cours de laquelle les amateurs d'art découvriront des oeuvres à l'envi. En route!

130 ARTISTS ★ 50 PLACES ★ 1 PASSION: ART

INFO & BROCHURE 02.423.13.73^{NL} / 02.423.13.57^{FR}

WWW.ARTIESTENPARCOURSDARTISTES.BE

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Les conseillers communaux se sont réunis le 30 janvier dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du conseil du mois de janvier.

Le budget du CPAS

La présidente du CPAS Clara Quaresmini a présenté un budget vérité au conseil communal. La présidente a indiqué que la situation d'une importante partie de la population jettoise reste préoccupante, certaines personnes vivent la précarité au quotidien. Cette situation est malheureusement partagée par quasi toutes les communes de la Région bruxelloise. Parmi les projets que le CPAS entend initier en 2008, citons une politique de réinsertion professionnelle renforcée par l'ouverture d'une maison de l'Emploi, une politique d'intégration et de cohésion sociale, l'ouverture d'une crèche, la poursuite des travaux de rénovation du home,...

Mobilité: le stationnement des poids lourds élargi

Suite à la décision du 29 mars 2006 qui limite le stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes au boulevard de Smet de Naeyer, le conseil communal s'est prononcé

sur l'élargissement des possibilités de stationnement de ces véhicules à Jette. Plus de détails en page 4.

Infrastructures sportives: nouveaux tarifs

Les tarifs d'occupation de la salle Omnisports, des terrains de football du centre sportif du Heymbosch, du stade communal, des salles de gymnastique communales ont été revus à la hausse. Il s'agit surtout d'une augmentation moyenne de ± 3% qui ne touche pas toutes les infrastructures de la même manière.

Terrains de tennis et mini-golf: nouveaux tarifs.

Avant la réouverture de ces infrastructures au printemps prochain, les conseillers communaux se sont accordés sur les nouveaux tarifs d'utilisation des terrains de tennis et du mini-golf. Vous trouverez le détail des nouveaux tarifs en page 14.

En route vers une société soucieuse de l'énergie et de l'environnement



Le développement durable prend de nos jours une place importante dans chaque programme politique, dans la vie quotidienne des familles, même dans la vision du monde de l'entreprise. Qu'est-ce que le développement durable? C'est trouver une réponse à la poursuite de notre évolution sans pour autant piller la terre, ses ressources naturelles et l'environnement. L'énergie constitue le noyau de cette problématique. Notre mode de vie occidental est énergivore, cela pèse non seulement sur notre budget mais aussi sur l'environnement. Les prix du mazout et les factures énergétiques s'envolent tandis que notre environnement étouffe sous la pollution. Les pics de pollution aux particules fines sont trop souvent franchis. En Région bruxelloise, le logement (chauffage) est responsable de la moitié des émissions de CO₂. Bref, suffisamment de raisons existent pour nous inciter à vivre en consommant moins. Les efforts à fournir commencent au plus bas niveau, chez vous et chez moi. A nous d'ouvrir la marche. Le choix est vaste: bien isoler notre habitation, faire installer un filtre à particules sur notre véhicule, placer des panneaux solaires, une installation de chauffage au bois, des lampes économiques, utiliser les transports en commun plus souvent, ... Des options qui, mises bout à bout, soulagent notre portefeuille et l'environnement.

La Région encourage les mesures visant à consommer moins d'énergie par le biais de primes. L'administration communale tente, elle aussi, d'apporter sa contribution au développement durable et à une politique énergétique réfléchie. Grâce à des projets d'envergure tels que l'Agenda 21 local, dont vous pourrez connaître tous les détails lors d'une soirée d'information ludique au Centre Armillaire le 13 mars. Via des initiatives de quartier tels les éco-ambassadeurs qui participent à la qualité de leur cadre de vie. Ou via des actions spécifiques plus réduites comme notre participation, mi-février, à la journée gros pull qui nous a fait baisser le chauffage de deux degrés dans tous les bâtiments communaux. Informer les habitants sur la problématique de l'énergie fait aussi partie des tâches de l'administration communale. Ainsi, la conseillère en rénovation Hade Quaghebeur vous donne des astuces sur les meilleures façons de rénover durablement et vous indique de quelles primes vous pouvez bénéficier. Elle vous propose une soirée d'information à ce propos le 10 avril prochain. Et si vous voulez tout savoir sur les sources d'énergie renouvelables, ne manquez pas la séance d'info du 18 mars donnée par l'asbl Apere.

Le dossier de ce Jette Info débroussaille les méandres des services, possibilités et primes qui doivent mener à une société soucieuse de l'énergie et de l'environnement.

Le dossier de ce Jette Info débroussaille les méandres des services, possibilités et primes qui doivent mener à une société soucieuse de l'énergie et de l'environnement.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux sauf en juillet et en août

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

La prochaine séance
du conseil communal se tiendra
le 30 avril à 20h
à l'Hôtel du Conseil.

L'égalité des chances expliquée aux enfants

Fin de l'année dernière, dans la foulée d'une initiative régionale, la commune de Jette et le conseil consultatif pour l'Intégration et l'Egalité des Chances organisaient un concours de logos destiné aux élèves de la 5ème primaire à la 2ème secondaire. Les jeunes avaient pour mission de concevoir un dessin et un slogan illustrant le "Respect". Les projets jettois ont été exposés pendant les "Dix jours pour l'Egalité des chances" du 20 au 30 octobre dernier à La Maison communale. Des animations dans les écoles ont suivi.

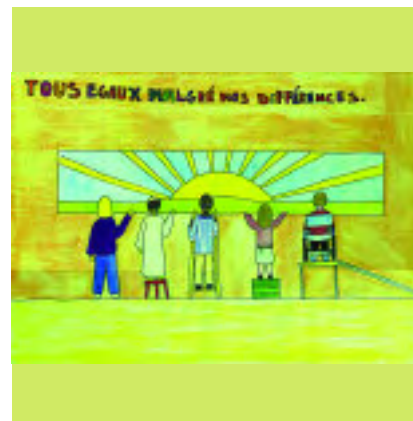
L'année européenne 2007 fut placée sous le signe de l'égalité des chances

pour tous. Ce concept désigne le droit que possède tout un chacun de vivre sans avoir à faire face à des discriminations fondées sur l'origine ethnique, la religion, le sexe, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En matière de respect d'autrui et de non-discrimination, il importe de sensibiliser les plus jeunes. Cela a incité la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de l'Egalité des Chances Claire Vandevivere, à s'associer au concours de logos organisé par la Région. Une école jettoise, l'école du Champ des Tournesols, a d'ailleurs remporté un prix.

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, le conseil consultatif pour l'Intégration et l'Egalité des Chances a fait appel à l'asbl "Le Monde selon les femmes" pour une série de 26 demi-journées d'animation dans les écoles communales primaires auto-



ur de deux thèmes: "Lutte contre les stéréotypes" et "Egalité Nord-Sud". Le but de cette initiative était de démonter les fondements des discriminations en amenant les 10-11 ans à réfléchir d'eux-mêmes à la manière dont se forment les stéréotypes au départ d'idées préconçues totalement arbitraires et erronées (ex.: "les filles sont plus douces et patientes donc ce sont elles qui s'occuperont des enfants", "l'agriculture est un travail dur, un travail d'homme alors que dans le Sud ce sont les femmes qui produisent 80% de la nourriture"). Cette animation participative a ouvert les yeux des enfants sur le fait que, vu la facilité de trouver des justifications aux pires comportements, tout le monde peut un jour faire l'objet d'une discrimination. Pensons-y la prochaine fois que nous entendrons: "C'est l'histoire d'une blonde stupide qui...!"



Le conseil consultatif pour l'Egalité des Chances a besoin de vous

Faire une priorité de l'égalité des chances, en tant que valeur centrale de notre société, c'est aussi choisir de lutter contre les stéréotypes et les préjugés qui stigmatisent et fragilisent les personnes visées par ceux-ci. On connaît les effets dévastateurs des discriminations en terme de difficultés spécifiques vécues par les personnes.

Le conseil communal de Jette a instauré le 28 mars 2007 le conseil consultatif pour l'Intégration et l'Egalité des Chances ayant pour objectifs de:

- promouvoir l'information et la sensibilisation, tous secteurs confondus
- établir et ouvrir les collaborations avec le milieu associatif
- formuler des recommandations à l'intention du conseil communal

Vous souhaitez témoigner de votre expérience ou développer un projet axé sur ces problématiques?

La présidente Amal Meqor, l'échevine Claire Vandevivere et le fonctionnaire délégué Nils Lambremont sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter:

meqoramal@yahoo.fr - 0479.21.33.02),

(cvandevivere@yahoo.com - 02.423.12.05),

(nilsjette@gmail.com - 02.423.13.83),

sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter !

Télévie

Jette, maillon de la chaîne de la vie contre le cancer

La commune de Jette s'associe au Télévie. Du 10 mars au 9 avril, les visiteurs de La Maison communale pourront acheter des pin's, des stylos à bille et des porte-monnaies à l'effigie du Télévie à l'accueil de l'administration communale.

Le Télévie est un grand mouvement de solidarité permettant de récolter des fonds pour aider la recherche scientifique à progresser dans sa lutte contre la leucémie et le cancer, chez l'enfant et chez l'adulte. La générosité des donateurs a permis de récolter 84.432.977,12 €, depuis la création de l'opération en 1989. Cet argent offre à une centaine de chercheurs la possibilité de se consacrer à temps plein à la recherche en cancérologie.

Si le Télévie perdure, c'est parce qu'en dépit des grands progrès accomplis, une personne cancéreuse sur deux meurt encore de la maladie.

Vous pouvez, vous aussi, aider la médecine à comprendre les mécanismes de certaines maladies. Entre le 10 mars et le 9 avril, divers objets frappés du signe du Télévie seront en vente à l'accueil de La Maison communale de Jette pendant les heures d'ouverture habituelles de l'administration communale. Un petit geste avant la soirée de clôture du 26 avril.

Renseignements:

- sur le Télévie: RTL-TVI - avenue Jacques Georgin 2 à 1030 Bruxelles - tél.: 02.337.66.29 - www.televie.be

- sur la vente de produits par l'administration communale: Accueil - 02.423.12.01



Le stationnement des poids lourds élargi au nord de la commune

La commune élargit les possibilités de parking des poids lourds. Le conseil communal du 30 janvier 2008 a approuvé la création de trois nouvelles zones de stationnement réservées aux plus de 3,5 tonnes: dans l'avenue du Heymbosch (côté numéros pairs, en face du clos Tonnet), dans la rue Uyttenhove (côtés numéros pairs et impairs, en fin de voirie du côté de la place de Moor). Pour les deux zones de la rue Uyttenhove, les chauffeurs de poids lourds pourront y garer leur véhicule de 18h à 7h.

Cette mesure permettra de mieux ventiler le stationnement des poids lourds qui, depuis le mois de juillet 2007, ne peuvent plus se garer que dans deux zones de stationnement

pour poids lourds: l'une au boulevard de Smet de Naeyer, le long du cimetière de Jette, et l'autre au boulevard de Smet de Naeyer, de la rue Essegem jusqu'au n°398 (non inclus) du boulevard. Grâce à ces nouvelles zones, les commerçants et camionneurs du nord et du sud de la commune n'auront plus à traverser tout Jette pour récupérer leur véhicule.

La limitation du stationnement des poids lourds avait été décidée en mars 2006, à l'initiative de l'échevin de la Mobilité de l'époque Jean-Louis Pirottin et de son successeur Christine Gallez, afin de préserver notamment le caractère résidentiel de Jette en limitant au maximum les nuisances (bruit et pollution) occasionnées par les poids lourds.

Cet objectif justifie le choix des nouveaux emplacements; la fin de la rue Uyttenhove, du côté de la place de Moor, est une zone semi-industrielle dans laquelle ne réside aucun Jettois. Il n'y a en outre pas d'habitation le long de l'avenue du Heymbosch, en face du clos Tonnet.

Des panneaux de signalisation indiqueront le début et fin de zone de stationnement des plus de 3,5 tonnes. Ils seront placés dès que la commune aura obtenu l'autorisation de la tutelle, à savoir la Région de Bruxelles-Capitale. En attendant, les poids lourds doivent continuer de stationner à Jette dans les deux seules zones qui leur sont pour l'heure réservées.



A l'école... sans voiture!

Sensibiliser les parents et les élèves à la mobilité durable et à la sécurité routière, améliorer la sécurité et la qualité de vie sur le chemin de l'école et à leurs abords, tels sont les principaux objectifs poursuivis par les Plans de Déplacements scolaires. Un appel est lancé aux écoles soucieuses de changer les mentalités.

Les déplacements scolaires représentent près de la moitié des déplacements à l'heure de pointe du matin et plus de six déplacements sur dix sur le chemin de l'école se font en voiture! La mobilité scolaire constitue donc un enjeu majeur dans l'ensemble du système de mobilité. Afin d'améliorer cette mobilité aux heures de pointe, il faut une méthode, des outils et l'implication de chacun.

Depuis maintenant deux ans, la Région de Bruxelles-Capitale invite les écoles à réfléchir et à agir sur leur mobilité. 60 écoles bruxelloises participent et mettent actuellement en place leur Plan de Déplacements Scolaires. En ce début 2008, un troisième appel à participation a été lancé aux écoles désireuses de s'engager dans la démarche.

Un Plan de Déplacement Scolaire est un ensemble de mesures concertées visant à améliorer les conditions d'accès à l'école, quel que soit le mode de déplacement des personnes qui s'y rendent. Il doit aussi contribuer à améliorer les conditions de sécurité aux abords de l'école.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Bruxelles Mobilité par mail: pds@mrbc.irisnet.be ou par téléphone au 02.204.19.23 (Christine Heine).



Aris Interim met les jeunes au travail



Le bureau d'intérim social Aris Intérim vient de boucler sa première année sur de bons résultats. En un an, le bureau a placé quelque 2.200 jeunes demandeurs d'emploi, âgés de moins de 30 ans. Plus de 200 d'entre eux ont entre-temps obtenu un emploi fixe.

Aris Interim est le fruit d'un partenariat public/privé entre Actiris, Daoust Interim et la Fédération belge de l'Economie sociale et coopérative Febecoop. Cette agence, créée en 2007, s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans sans aucune qualification. Ces derniers représentent plus de 30% des chômeurs en Région bruxelloise. Sa mission consiste à faciliter leur intégration sur le marché de l'emploi en les faisant passer du circuit de l'embauche intérimaire à un job fixe.

Plus de 2.200 jeunes de 65 nationalités différentes se sont adressés à Aris Interim l'année dernière. 411 chômeurs ont bénéficié d'un "jobcoaching" intensif dispensé par un consultant d'Aris. 176 personnes ont été sous contrat d'interim auprès de 46 employeurs tandis que 29 contrats à durée indéterminée ont été signés après un interim. Les jeunes demandeurs d'emploi ont principalement trouvé du travail dans les secteurs de l'horeca, du nettoyage et de la construction.

Le bureau d'interim présente des atouts spécifiques pour les jeunes sans emploi. D'une part, la formation et l'accompagnement. Les jeunes sont formés "sur mesure" et sont encadrés par un coach tout au long de leur parcours. D'autre part, on retrouve un partenariat entre des secteurs actifs en matière d'intégration sociale et professionnelle. Enfin, le bureau Aris est fort d'une synergie de trois sortes de compétence: l'accompagnement à la mise à l'emploi, l'économie sociale et l'interim.

Suite au succès rencontré par ce bureau d'interim social, deux autres bureaux verront le jour cette année à Bruxelles. Ils devraient contribuer à diminuer le fort taux de chômage des jeunes.

Aris Interim

bd Adolphe Max 22 - 1000 Bruxelles
Tél.: 02.220.31.20

Renseignements: www.aris-interim.be

20 mars 2008

Journée européenne de la Courtoisie sur la Route

Les Responsable Young Drivers organisent le jeudi 20 mars prochain la Journée européenne de la Courtoisie sur la Route. Cette campagne symbolique doit inciter tous les usagers de la route à réfléchir à leur comportement.

Moins de stress, plus de sécurité

La route est un espace social où toute personne est amenée, de force, à communiquer. Or la voiture nous enferme souvent dans une bulle hermétique au sein de laquelle s'appliquent d'autres règles de comportement.

La courtoisie sur la route peut réduire le stress et le nombre d'accidents. Pourtant, il n'est pas rare de constater que des usagers refusent une priorité, dépassent sans égard pour les autres, utilisent leur téléphone tout en conduisant d'une main,... Le manque de courtoisie et de respect mutuel sont à tous les coins de rue. Au fil du temps, ces petites incivilités se banalisent; la loi du plus fort s'installe alors. Il est donc temps d'arrêter d'envisager l'espace public comme un champ de bataille entre les différents usagers mais bien de le partager en bonne intelligence et de manière respectueuse. Ensemble, automobilistes, piétons, cyclistes, chauffeurs de poids lourds,...

Une ville agréable et courtoise

Les villes ont encore trop souvent la mauvaise réputation d'être des lieux bruyants où il ne fait pas bon vivre. Conscientes de ce phénomène, beaucoup de communes aménagent leurs routes pour désengorger les grands axes de circulation: pistes cyclables, zones 30, parkings de dissu-

asion,... Pourtant, les nuisances ne diminuent pas pour autant. En effet, des solutions alternatives de déplacement sont nécessaires mais insuffisantes pour rendre la ville saine et paisible. Chacun de nous doit également changer son comportement sur la route. Un environnement serein instaure un climat de sécurité et prévient les accidents.



10 commandements de la courtoisie sur la route:

1. Je reste concentré(e) sur ma conduite tout au long de mon trajet.
2. Je reste calme au volant, surtout dans les situations à risque.
3. Je cède le passage avec le sourire et remercie d'un geste courtois.
4. Je respecte les autres usagers de la route.
5. Je n'utilise pas l'appel de phare ni le klaxon.
6. Je ne me gare pas sur les parkings pour handicapés ou les zones piétonnes.
7. Je ne conduis pas lorsque j'ai bu ou que je suis fatigué(e).
8. J'utilise un kit main libre pour mon GSM lorsque je conduis.
9. Je veille au bon état de mon véhicule pour la sécurité de tous.
10. Je pratique une conduite intelligente, respectueuse de l'environnement.

Curieux(-se) de savoir si vous êtes courtois(e) sur la route? Faites le test sur le site de la Journée européenne de la Courtoisie sur la Route: www.courtoisie.be

Projet de tram : les résultats de l'étude d'impact

A la demande de la Région bruxelloise et de la commune de Jette, un bureau d'études indépendant a analysé de près l'impact de la future connexion de transport en commun qui assurera une liaison efficace entre la station de métro Simonis et Laeken (Heysel) via le haut de Jette. Cette étude permet notamment de faire la lumière sur l'impact de ce projet de ville sur la mobilité des habitants du Nord-Ouest de la Région, sur le stationnement, sur la circulation et sur la sécurité routière des cyclistes et des piétons. L'étude souligne également les effets de cette liaison de tram sur la qualité de l'espace public à Jette, Ganshoren et Laeken, sur les arbres, sur l'attractivité des commerces, ainsi que sur la qualité du cadre de vie de nos quartiers.

Le ministre de la Mobilité et des Travaux publics Pascal Smet et le député-bourgmestre Hervé Doyen accordent tous deux une grande importance à la participation de la population. C'est la raison pour laquelle une séance d'information publique sur ce projet de tram a été organisée ce 28 février. Tous les habitants de Jette ont à présent jusqu'au 15 mars 2008 pour faire part de leurs réactions et soumettre leurs questions, remarques ou suggestions en la matière. Les résultats de cette étude d'impact peuvent être consultés au service communal de la Gestion du Territoire (La Maison communale de Jette - chaussée de Wemmel 100) et sur le site internet de Bruxelles Mobilité (www.bruxellesmobilite.be). Les conclusions sont disponibles sur simple

demande à l'adresse suivante:

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles Mobilité
(anciennement AED)

rue du Progrès 80/1 à 1035 Bruxelles

0800/94 001

bruxellesmobilite@mrbc.irisnet.be

Fin avril 2008, le Gouvernement bruxellois prendra une décision quant au développement ultérieur de ce projet de ville résolument tourné vers l'avenir. Bien entendu, cette décision tiendra compte des remarques formulées par les habitants, les commerçants et les communes impliquées. Fin 2008, la population sera consultée une nouvelle fois dans le cadre de la demande d'un permis d'urbanisme.



Réunion d'information dans le quartier "Esseghem" La mobilité, affaire de tous

Une réunion d'information concernant la mobilité dans le quartier Esseghem avait lieu le 12 février dernier. Administration communale et riverains y étaient réunis dans un esprit de concertation.

Le but de la séance était de discuter des mesures à mettre en oeuvre pour renforcer la sécurité et améliorer la mobilité dans le quartier comprenant les rues Gustave Delathouwer, Joseph Loossens, Dansette, Esseghem, Amélie Gomand, Jacobs Fontaine, des Augustines, de la Loyauté, de la Bravoure et de la Résistance. Ces voi-

ries résidentielles, qui se trouvent actuellement en zone 30, sont en effet bordées par d'importants axes de circulation tels que la rue Jules Lahaye, la rue Léopold Ier, l'avenue Charles Woeste et le boulevard de Smet de Naeyer.

L'échevine de la Mobilité Christine Gallez a demandé aux riverains de s'exprimer sur les sens uniques envisagés pour fluidifier la circulation, principalement dans les rues Jacobs Fontaine, Gustave Delathouwer et Joseph Loossens. La majorité des présents adhéraient à l'idée d'un statu-

quo dans les autres rues. Deux préoccupations majeures sont ressorties de cette discussion: l'accès à des places de stationnement à proximité de chez soi (et l'assurance de pouvoir facilement accéder à son garage) doit être maintenu, tandis que les "fous du volant" qui traversent le quartier de part en part pour éviter les bouchons sur les grands axes ou simplement se donner des frissons doivent être ralentis. L'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin a annoncé que des aménagements de voirie seront réalisés pour renforcer l'efficacité des sens

uniques contre lesquels, en définitive, personne ne s'est élevé.

Les avis collectés serviront de base de travail au groupe communal de la Circulation chargé de finaliser des mesures concrètes à proposer au conseil communal. La séance d'information du 12 février 2008 s'inscrivait pleinement dans une démarche participative. Pour l'administration communale de Jette, il est naturel d'associer les habitants aux décisions qui auront des répercussions directes sur leur cadre de vie.

Travaux

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire. Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Territoire communal

Le service communal de l'Espace public prévoit d'effectuer divers travaux de réfection de voirie en différents endroits de la commune. Des travaux dans différentes rues sont prévus pour les semaines à venir. Il s'agira principalement de réparer des trottoirs afin d'améliorer la qualité du cadre de vie.

Avenue Masoin

Réaménagement des trottoirs

Les trottoirs d'avenue Ernest Masoin seront réaménagés à la fin du mois de mars. Ces travaux prendront environ 4 mois. Seule la circulation locale sera autorisée dans l'avenue Masoin pendant les travaux.



De nouveaux canisites près de chez vous



Le service communal des Plantations s'investit quotidiennement aux côtés du service de la Propreté pour maintenir notre cadre de vie agréable. En aménageant de nouveaux canisites dans la drève De Rivieren, l'avenue Rommelaere et au boulevard de Smet de Naeyer, notre administration communale et l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere poursuivent leur objectif, à savoir installer au moins une toilette pour chiens dans chaque quartier jettois.

Comme la plupart des communes urbaines, Jette doit faire face à des problèmes de propreté publique liés à la présence de nombreux chiens sur son territoire. Plus de septante canisites (toilettes pour chiens et/ou espaces de liberté), disséminés à travers toute la commune, sont aménagés pour assurer une intégration harmonieuse des chiens dans l'espace public. Plusieurs canisites ont été récemment aménagés: dans la drève De Rivieren (derrière la rue

Biernaux), dans l'avenue Rommelaere (à proximité du bâtiment du Foyer jettois) et au boulevard de Smet de Naeyer. Un espace de liberté a en outre été construit également au boulevard de Smet de Naeyer, à côté du cimetière de Jette. Pour rappel, l'espace de liberté (panneau vert) est une zone clôturée, de préférence engazonnée, dans laquelle les chiens peuvent s'ébattre sans laisse mais où ils ne peuvent pas faire leurs besoins, alors que la toilette pour chiens (panneau ocre) est une zone recouverte de dolomie et agrémentée d'une paroi ou d'un poteau central pour les mâles.

Les maîtres de chien sont informés: il y a toujours un canisite tout près. Ils n'ont donc aucune excuse pour laisser leur compagnon à quatre pattes souiller les trottoirs, les rues et les pelouses. D'autant que cela peut coûter cher, jusqu'à 180 € d'amende administrative.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des encombrants (uniquement sur rendez-vous) est assurée durant les mois d'hiver:

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Durant les mois d'hiver, la collecte des déchets verts est remplacée le dimanche par la collecte des encombrants, uniquement sur rendez-vous (voir détails ci-contre). La collecte dominicale des déchets verts reprendra au printemps.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 52 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de janvier et février 2008:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
les 10 mars et 14 avril de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)
(uniquement le quatrième lundi du mois
sauf en mars)
le 28 avril de 18h30 à 19h30

Raz de marée de réponses au concours de vieilles photos

Le livret de photos anciennes en vente dès le 17 mars auprès de l'administration communale



A l'occasion du 150^{ème} numéro du Jette Info, nous avons organisé un

grand concours de photos le mois dernier. Vous étiez invité(e) à reconnaître d'anciennes photos illustrant notre commune telle qu'elle était il y a des dizaines d'années. Au vu de la pluie de réactions, ce concours fut un succès. Pas moins de 323 lecteurs ont participé à ce concours et 252 d'entre eux y ont répondu correctement. Ils recevront en mars dans leur boîte aux lettres le livret de photos anciennes de notre commune avec de vieux chemins, d'anciens châteaux, des squares,... et un petit mot d'explication sur la riche histoire de Jette.

Les personnes qui n'ont pas gagné et celles qui souhaitent acquérir le livret peuvent l'acheter pour la modique somme de 5 € à l'Accueil de La Maison communale, chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette, à partir du 17 mars, pendant les heures d'ouverture de l'administration. Elles ne seront pas seulement plus riches d'un bel ouvrage sur l'histoire de leur commune, elles soutiendront également une oeuvre caritative. L'argent récolté sera en effet intégralement reversé au restaurant social L'Ange gardien situé à Jette.



Photo 1
Rue Van Bortonne



Photo 2
Rue Léopold 1er



Photo 3
Chaussée de Jette



Photo 4
Rond-point
Cité Jardin



Photo 5
Place Mercier



Photo 6
Place Laneau

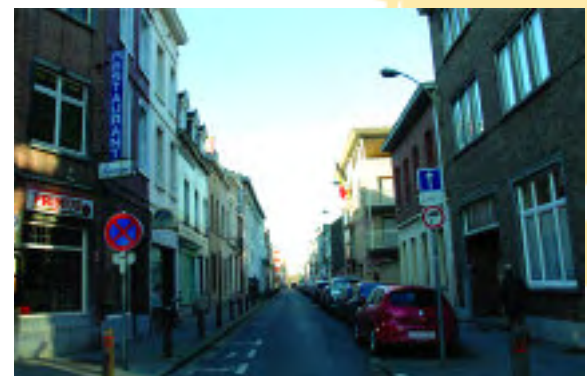


Photo 7
Rue de l'Eglise
Saint-Pierre



Photo 8
Rue Saint-Nobert



Photo 9
Rue Theodor



Photo 10
Chaussée de Wemmel



Photo 11
Rue Tiebackx



Nouvelles primes à la rénovation

Les autorités encouragent la rénovation de votre logement

Primes à la rénovation, à l'embellissement de façade et à l'énergie peuvent être combinées à des déductions fiscales

La Région accomplit de gros efforts financiers pour convaincre les Bruxellois de rénover leur habitation. A l'occasion de la parution de "Primes à la rénovation de l'habitat en Région de Bruxelles-Capitale 2008" et de "Prime énergie 2008", votre Jette Info dresse un compte-rendu des aides financières possibles pour la rénovation de votre maison.

Les primes en bref

Primes	Par qui ?	Pour qui ?	Age de la maison	Introduction de la demande	Website
Prime à la rénovation (version 2008)	Région	Propriétaires occupants ou propriétaires non occupants	min. 30 ans	Avant les travaux	www.prime-renovation.irisnet.be
Prime à l'embellissement de façade (pas de changements)	Région	Propriétaires et emphytéotes	min. 25 ans	Avant les travaux	www.prime-renovation.irisnet.be
Prime à l'énergie (version 2008)	Bruxelles Environnement /Sibelga	Propriétaires et locataires	aucune limite	Après les travaux	www.ibgebim.be
Déductions d'impôts pour investissements en économiseurs d'énergie (pas de changements)	Fédéral, service Finances	Propriétaires et locataires	aucune limite	Après les travaux	http://economie.fgov.be/energy/rational_energy_use/tax_reductions/home_fr.htm

Sachez que les différentes primes sont cumulables. Bien entendu, certaines conditions sont à respecter: le tout est précisé dans les notices explicatives ou sur le formulaire de demande de primes. Ces documents sont téléchargeables sur les sites web mentionnés dans le tableau ci-dessus. Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez vous procurer les documents auprès du service de la Gestion du Territoire ou du Contrat de Quartier (La Maison communale - chaussée de Wemmel 100).

Avant d'introduire une demande de prime, lisez attentivement la notice et vérifiez si vous remplissez toutes les conditions pour y avoir droit. Les

devis détaillés doivent être demandés auprès d'entrepreneurs enregistrés et doivent reprendre toutes les conditions techniques et administratives requises pour l'obtention des primes.

Utilisation et cumul des primes: exemples concrets

Si vous avez l'intention d'isoler votre toit ou de remplacer les châssis simple vitrage par du double vitrage et si votre devis répond à un certain nombre de conditions techniques, vous pourrez aisément bénéficier de la prime à la rénovation, de la prime à l'énergie et d'une réduction d'impôts.

Pour la rénovation de votre façade, vous pouvez prétendre à la prime à

l'embellissement de façade.

Si vous devez refaire l'installation électrique de votre logement, vous avez la possibilité d'introduire une demande de prime à la rénovation. Et si vous installez des panneaux solaires photovoltaïques, vous pouvez faire un demande de prime à l'énergie et bénéficier d'une réduction d'impôts.

Dans la plupart des cas, la prime à la rénovation est la plus intéressante. Celle-ci nécessite, il est vrai, un dossier plus détaillé mais l'effort en vaut la peine.

Attention! Pour pouvoir prétendre aux primes, vous devez toujours travailler avec un entrepreneur enregistré.



Quoi de neuf ?

Prime à la rénovation 2008

La prime à la rénovation a subi quelques modifications depuis l'an dernier. Voici les principaux changements:

- Toutes les habitations de minimum 30 ans entrent en ligne de compte pour la prime (et plus seulement les maisons d'avant 1945).
- Les prix unitaires admis pour la plupart de travaux de rénovation ont été augmentés, les primes sont donc plus élevées.
- Le plafond des revenus a été revu à la hausse, les ménages avec revenus plus modestes et se situant en dehors du contrat de quartier ont à présent droit à la prime majorée.
- Dans la notice jointe au formulaire de demande, le lien avec les primes à

Tableau des pourcentages attribués pour les primes à la rénovation

Le plafond des revenus (1)	PERIMETRES		
	Contrat de quartier	En zone EDRLR (2)	Hors périmètre
jusqu'à 30.000 €	70%	70%	70%
de 30.000 à 60.000 €	50%	40%	30%
Supérieur à 60.000 €	40%	30%	pas de prime

(1) Revenus globalement imposables du ménage (comme mentionné sur la dernière fiche d'imposition). Le plafond est majoré de 5.000EUR par personne à charge et majoré de 5.000EUR si le demandeur et son conjoint sont âgés tous deux de moins de 35 ans.

(2) EDRLR : Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation; à Jette, cette zone tombe dans le périmètre du contrat de quartier.

l'énergie est à chaque fois mentionné.

• Pour la pose de double vitrage, la prime sera doublée si vous gardez le

châssis en bois d'origine (seules les vitres sont remplacées) ou si vous optez pour des châssis en bois avec

label FSC en lieu et place du PVC. La Région veut tirer la sonnette d'alarme et tout mettre en oeuvre pour préserver le petit patrimoine architectural et favoriser la rénovation durable.

• La visite de l'inspecteur, avant les travaux, n'est plus obligatoire. Pour cela, il vous sera demandé d'introduire un dossier très détaillé et complet. Après approbation du dossier (dans les 30 jours), vous pourrez commencer les travaux. L'inspecteur passera après les travaux pour un contrôle. Attention: rien n'a changé pour la prime à l'embellissement de façade. Ce qui signifie que l'inspecteur passe encore avant et après des travaux.

• Il est possible d'obtenir un accompagnement de 90% sur la prime au début des travaux, sauf pour la prime à l'embellissement de façade. ☞

13 mars 2008
**Soirée ludique
 sur l'Agenda 21 local**

Jette prend rendez-vous avec l'avenir



Le saviez-vous? La commune de Jette a relevé le défi de se lancer avec vous dans un Agenda 21 local. Mais qu'est-ce qu'un Agenda 21 local au juste? Découvrez-le au cours d'une soirée ludique, le jeudi 13 mars à 19h30 au centre Armillaire. Venez jouer au jeu des 7 tribus!

Que vous soyez jeune ou moins jeune, homme ou femme, grand ou petit, rouge, vert, orange ou bleu, pour le tout au social, à la sécurité, à l'environnement, à la participation, à la bonne gouvernance ou au laisser faire,... chacun a sa place dans la construction de notre devenir collectif.

Un jeu (de rôles) ouvert à tous pour lequel aucun pré-requis n'est nécessaire, si ce n'est l'envie et le plaisir d'y participer activement.

La soirée sur l'Agenda 21 local est une organisation de l'Echevinat du Développement durable, en collaboration avec la plateforme "Ça passe par ma commune".

La participation est gratuite mais l'inscription est souhaitée au: 02.426.64.39.

**Soirée ludique
 sur l'Agenda 21 local**

Le jeu des 7 tribus

13 mars 2008 à 19h30

au centre Armillaire
 Boulevard de Smet de Naeyer 145
 1090 Jette

Renseignements: 02.420.10.94



Conférence sur les primes à la rénovation

10 avril 2008

Le service conseil en rénovation du contrat de quartier organise pour les Jettois, une conférence gratuite sur les différentes primes et les principaux travaux de rénovation. Celle-ci se tiendra **le jeudi 10 avril 2008 de 19h à 20h30 dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone** - place Cardinal Mercier 6 - Jette.

D'autres soirées à thème seront également planifiées sur la durée du contrat de quartier (jusque fin 2010) pour informer les Jettois souhaitant rénover leur habitation.

Conseils en rénovation à Jette

Depuis juillet 2007, un service de Conseil en Rénovation a vu le jour au sein du Contrat de Quartier. Vu le succès florissant du service auprès des Jettois et la quantité de dossiers à traiter, il a été décidé, en collaboration avec les membres de la CLDI (Commission Locale de Développement Intégré), de rassembler un maximum d'informations sur les questions les plus fréquemment posées et d'informer les habitants via des soirées d'information, le Jette Info et le site de la commune www.jette.be (sous la rubrique contrat de quartier). Ces renseignements représentent une bonne base pour les personnes désirant entreprendre des travaux de rénovation.

Changement d'horaire de la conseillère en rénovation

Vous avez des questions spécifiques concernant la rénovation de votre maison et les primes? Veuillez prendre contact avec Hade Quaghebeur (asbl Maison de Quartier Bonnevie), conseillère en rénovation, pour le contrat de quartier, du mardi au vendredi de 9h à 17h au numéro suivant : 02.422.31.16.

Pour les entretiens de conseil en rénovation (au bureau ou, pour les dossiers plus complexes, à domicile), veuillez prendre rendez-vous au numéro de téléphone mentionné plus haut ou envoyer un courriel à hade.quaghebeur@hotmail.com. Ces rendez-vous se font uniquement le mercredi. Il est inutile de se présenter au bureau sans rendez-vous.

**Libéralisation
 de l'énergie**

Une aide gratuite pour s'y retrouver

Depuis le 1er janvier 2007, la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité en Région bruxelloise a modifié les rapports entre les ménages et leur(s) fournisseur(s) d'énergie. Les ménages ont désormais le choix entre plusieurs fournisseurs possibles.

Choisir le fournisseur de gaz et d'électricité et le type de contrat le plus intéressant par rapport à sa situation particulière peut générer des économies sur les factures. Malheureusement, le passage à un autre fournisseur n'est pas facile à faire pour tous. Comment, en effet, s'en sortir dans toutes les promotions, conditions générales et effets d'annonce?

Bénéficiant du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Environnement-IBGE, le Collectif Solidarité contre l'Exclusion asbl a créé un service non commercial "Infor Gaz-Elec" qui a notamment pour but de délivrer gratuitement aux ménages bruxellois des informations sur:

- le choix d'un fournisseur (comparaison des offres, transfert,...);
- les mesures sociales concernant l'accès à l'énergie;
- la compréhension des factures;
- les économies d'énergie possibles.

Renseignements: Info Gaz Elec - chaussée de Haecht 51 à 1210 Bruxelles - 02.209.21.90 (du mardi au samedi, l'après-midi uniquement) - email: renseignement@gazelec.info

Quoi de neuf ? (suite)

Prime à l'énergie 2008

Il existe 18 primes à l'énergie, réparties en 5 catégories:

Isolation et ventilation

Isolation du toit, isolation du toit avec toiture verte, isolation des murs extérieurs, isolation du sol, vitrage super-isolant, ventilation mécanique avec récupération de chaleur, habitation passive/basse énergie, protection solaire extérieure

Chauffage performant

Chaudière à condensation au gaz HR TOP, chauffe-eau instantané au gaz, régulation thermique (vannes thermostatiques, sonde extérieure, thermostat d'ambiance), pompe à chaleur

Energie solaire

Chauffe-eau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire / pour installation d'appoint du chauffage central, système photovoltaïque de production d'électricité

Electroménagers performants

Réfrigérateur (y compris combiné avec congélateur) A++, congélateur A++, sèche-linge électrique A / au gaz

Audit énergétique (nouveau)

L'audit énergétique est un check-up de l'habitation qui permet à un auditeur de passer en revue tous les points d'une habitation pouvant être améliorés pour réduire les consommations d'énergie.

Panneaux solaires

L'énergie gratuite du soleil

Le prix de l'énergie ne cesse de grimper et le développement durable prend tout naturellement une place plus importante dans notre vie quotidienne. Il est temps de nous intéresser très sérieusement à l'énergie non polluante et gratuite qu'offre le soleil pour l'utiliser dans notre maison.

L'énergie solaire peut être captée au moyen de panneaux solaires. Il en existe deux types: les panneaux thermiques (ou couvertures solaires) et les panneaux à cellules photovoltaïques.

Type 1: Les panneaux thermiques ou couvertures solaires

Ce type de panneaux peut-être utilisé pour produire de l'eau chaude sanitaire. Des panneaux suffisamment grands permettent non seulement d'avoir de l'eau chaude mais peuvent également compléter le système de chauffage du logement (à condition que la maison soit bien isolée et que les radiateurs aient une grande surface de chauffe).

Beaucoup pensent, à tort, que les panneaux thermiques ne fonctionnent pas bien en Belgique. Les panneaux solaires ne nécessitent pas en permanence d'un soleil éclatant: la lumière du jour suffit, même quand le ciel est nuageux. En Belgique, le système utilisant l'énergie solaire est toujours couplé à un appareil de réchauffage. De ce fait, qu'il y ait du soleil ou non, on peut disposer à tout moment d'eau chaude à la température souhaitée!

Qu'en est-il du prix?

L'installation d'un chauffe-eau solaire est relativement chère mais l'énergie utilisée est gratuite, ce qui représente chaque année une importante économie d'argent. Une surface de 4 à 6 m² de panneaux solaires couvre 30 à 80% des besoins en eau chaude d'un ménage bruxellois moyen (2 adultes et 2 enfants). La durée d'amortissement du système de panneaux thermiques est variable et dépend des coûts d'installation (qui diffèrent d'une habitation à l'autre) et de la source d'énergie utilisée précédemment pour chauffer l'eau (électricité, gaz ou mazout). En outre, cette durée est directement liée au coût actuel de l'énergie qui ne cesse d'augmenter. Cependant, grâce aux primes et à la réduction fiscale, la période d'amortissement est sensiblement réduite et l'investissement se situe entre 500 et 1000 €, TVA incluse (sans les frais d'installation).

A Jette, un entrepreneur et fabriquant de panneaux thermiques

propose une réduction de 500 € pour un groupe de 10 personnes intéressées par l'installation d'un chauffe-eau solaire (pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Hade Quaghebeur, voir coordonnées ci-dessous).

IL l'investissement est rapidement rentabilisé grâce aux économies annuelles réalisées sur les coûts de l'énergie et aux primes

Type 2: Les panneaux à cellules photovoltaïques (PV)

Les panneaux à cellules photovoltaïques sont utilisés pour produire de l'électricité pour les besoins du logement. Comme l'ensoleillement n'est pas permanent, il est conseillé d'être raccordé au réseau pour être assuré d'un approvisionnement régulier en électricité.

Qu'en est-il du prix ?

Si vous optez pour ce système, vous pourrez, d'une part, revendre l'électricité si votre production excède vos besoins (certificat d'énergie verte) et, d'autre part, vous bénéficierez de primes et de réductions fiscales. L'investissement initial est plus élevé que pour les panneaux thermiques mais votre installation sera plus rapidement amortie (en 3 à 5 ans). Le prix est difficilement calculable puisqu'il dépend de plusieurs facteurs dont le type d'habitation, la composition de votre ménage, vos habitudes de consommations en électricité, etc. Une superficie de 10 m² suffit à couvrir 30% des besoins en électricité d'un ménage bruxellois moyen.

Primes et réductions fiscales pour les deux types de panneaux

Sibelga offre des primes permettant de réduire le montant de l'investissement:

- Pour le type 1, le chauffe-eau solaire, on récupérera 50 % des coûts d'achat et d'installation avec un maxi-

mum de 3000 € par logement (uniquement eau chaude) ou 6000 € maximum par logement (eau chaude et chauffage central).

- Pour le type 2, le système photovoltaïque, le montant de la prime s'élève à 3 EUR/ÅW attcrête (la puissance-crête électrique des modules PV), avec un maximum de 50% du montant de la facture.

La réduction d'impôt s'élève à 40 % de la facture, aussi bien pour les chauffe-eau solaires que pour les panneaux à cellules photovoltaïques. Le plafond est fixé à 2600 € par période d'imposition et par logement.



Petit conseil

Si vous planifiez des travaux de rénovation ou d'isolation du toit ou du grenier ou si vous décidez de placer une nouvelle chaudière (à condensation par exemple), il est vivement conseillé de combiner ces travaux à l'installation de panneaux solaires.

Pour plus d'infos

Service Contrat de Quartier, Hade Quaghebeur (Bonnevie), conseillère en rénovation: hade.quaghebeur@hotmail.com, tél.: 02 422 31 16 ou sur rendez-vous

Informations techniques et primes: Bruxelles Environnement IBGE - tél: 02/775.75.75, www.ibgebim.be . Sur ce site, vous avez la possibilité de télécharger le formulaire de demande de prime ainsi que la notice explicative.

Informations fiscales: SPF Finances - tél: 02/33.66.999, http://economie.fgov.be/energy/rational_energy_use/tax_reductions/home_fr.htm

Informations techniques: <http://www.curbain.be> et www.apere.org

18 mars 2008

Conférence sur les énergies renouvelables

Vous désirez en savoir plus sur l'installation de panneaux solaires? La commune organise, en collaboration avec l'asbl Apere, une conférence gratuite ayant pour thème les énergies renouvelables. Cette soirée d'information se déroulera le 18 mars 2008 à 19h30 au Pavillon Wouters, rue Wouters 12 à Jette. Lors de cette conférence, l'accent sera mis sur les chauffe-eau solaires, les systèmes photovoltaïques et les chaudières au bois. Toutes vos questions sont les bienvenues.

Le certificat énergétique pour des maisons plus économes

A partir de mi-2009, toute personne souhaitant vendre ou louer son bien devra mentionner les performances énergétiques du logement en question. Ce certificat énergétique doit renseigner les candidats locataires ou acheteurs sur la consommation d'énergie qui découle de l'installation dans la maison ou l'appartement.



Construire durable Bon pour le portemonnaie et pour l'environnement

La construction durable se démocratise peu à peu; elle n'est plus réservée à un petit groupe de convaincus. Il s'agit d'une véritable tendance qui pousse à construire de manière rationnelle et économique en matière de consommation d'énergie. Construire durable n'est pas uniquement bon pour l'environnement, ça l'est aussi pour la santé et le compte en banque.

Vous pouvez tirer votre énergie de sources durables ou respectueuses de l'environnement tels que les panneaux et chauffe-eau solaires, une installation de chauffage au bois, des lampes économiques,... Vous trouverez plus d'informations sur les panneaux solaires dans notre dossier. Vous obtiendrez également tous les renseignements sur les énergies renouvelables lors de la soirée d'information organisée par l'asbl Apère le 18 mars prochain (voir détails en page 12).

Vous pouvez en outre vous assurer, lors de la construction ou de la rénovation de votre logement, que celui-ci soit le plus économique possible en matière de consommation d'énergie. Isolation, étanchéité et ventilation sont les trois clefs de voûte d'une construction écologique et économique. Voici un bref aperçu des éléments de base d'une habitation peu énergivore.

Isolation

Afin de réduire la perte de chaleur vers l'extérieur, il est préférable d'isoler autant que possible. Dans une habitation peu énergivore, on retrouve 10 cm d'épaisseur d'isolant dans le sol, 15 cm dans les murs, 20 cm dans le toit et un vitrage avec une valeur U de 1,1 W/m²K. A titre de comparaison: dans les maisons passives (logements qui utilisent jusqu'à 90% d'énergie en moins), on trouve en moyenne 30 cm d'isolant dans le sol, 35 cm dans les murs, 40 cm dans le toit et un vitrage d'une valeur U de 0,6 W/m²K. Le placement doit être précis et éviter les ponts thermiques.

Étanchéité à l'air

Même lorsque l'isolation est bien réalisée, de l'air froid peut encore se glisser sous les portes, par les volets,... Cela nous amène à notre deuxième "must": l'étanchéité à l'air (qui peut mener à une économie d'énergie de 25%). Les courants d'air ne nous font pas seulement perdre de la chaleur, ils amènent du froid de l'extérieur. Tout faire pour les éviter rend donc notre habitat plus confortable.

Ventilation

L'étanchéisation à l'air d'un logement va de paire avec une bonne ventilation pour rétablir un climat sain à l'intérieur. Si l'on n'aère pas, l'humidité va s'accumuler dans la maison et rendre l'air malsain. Ouvrir simplement les fenêtres fait perdre beaucoup de chaleur. Il existe sur le marché des appareils de ventilation qui permettent de récupérer la chaleur de l'air ventilé. Ces appareils chauffent l'air froid - qui vient de dehors - grâce à l'air chaud qui est expulsé vers l'extérieur. La perte de chaleur est alors infime.

Construire compact

Après les trois éléments essentiels d'une habitation économe, la construction compacte est également importante. La meilleure manière de réduire sa facture d'énergie est de chauffer le moins d'espace possible. Une maison doit être conçue de telle sorte que chaque pièce ait les dimensions strictement nécessaires, sans exagérations.

Combinez construction compacte avec une bonne isolation, étanchéité à l'air et ventilation avec récupération de chaleur et vous aurez vous aussi un logement durable.

En Région bruxelloise, le logement est responsable de près de la moitié des émissions de CO₂. Un pourcentage énorme que l'on peut imputer à la forte densité de population qui caractérise notre région et au fait que les maisons y sont souvent mal isolées. L'instauration d'un certificat énergétique a non seulement pour but d'informer l'acheteur ou le locataire sur la consommation d'énergie d'un logement mais également de réduire les émissions de CO₂.

Dès le 1er juillet 2009, toute personne qui voudra vendre ou mettre en location un bien immobilier devra faire établir les performances énergétiques du bâtiment par un conseiller en énergie reconnu. Ce dernier délivrera, après un contrôle technique, un certificat énergétique. Le spécialiste en énergie pourra également dispenser des conseils pour améliorer les prestations du bâtiment. Le contrôle technique se focalisera sur l'état général du logement, la consommation d'électricité et de gaz ou de mazout pour le chauffage. On sait désormais qu'une vieille chaudière au mazout, des châssis et des portes usés, du simple vitrage ou une toiture, des sols et des murs mal isolés peuvent faire grimper une facture d'énergie. Un certificat énergétique coûtera entre 200 et 250 €.

Tenir compte de la consommation d'énergie lors de travaux de construction et de rénovation

Cette nouvelle mesure s'applique plus tôt pour les travaux de rénovation ou de construction. Si vous envisagez des travaux qui requièrent la délivrance d'un permis d'urbanisme ou d'environnement par l'administration communale et que vous entrez votre dossier après le 1er juillet 2008, vous devrez tenir compte des exigences en matière de performances énergétiques, définies pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et augmenter le confort des occupants.

A partir du 1er juillet 2009, toute personne désireuse de vendre ou mettre en location un bien immobilier devra fournir un certificat énergétique qui établit clairement à quel point l'habitation est énergivore ou non



Nouveaux commerces à Jette

En début d'année, une nouvelle rubrique a vu le jour dans le Jette Info: les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette sont brièvement présentés chaque mois. Il s'agit ce mois-ci de l'agence d'interim ASAP établie dans la rue Léopold Ier et de Crazy Games.

Vous ouvrez, vous aussi, un nouveau commerce à Jette et vous souhaitez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir à communication.1090@jette.irisnet.be.

Crazy Games
Jeux vidéos et consoles, neuf et d'occasion
rue Léon Theodor 202
1090 Jette

ASAP
Agence d'interim
rue Léopold Ier 462
1090 Jette



Brocantes à Jette

Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, différentes brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls credos de ces événements. Nous vous présentons un aperçu de la saison des brocantes 2008.

Brocante Lenoir

rue Lenoir, rue Werrie, place Laneau
20 avril 2008 de 9h à 18h
Emplacement de 3 mètres: 12 €
Renseignements et réservations:
02.425.75.34

Brocante Essegem

rue Essegem, rue de la Bravoure et
rue de la Résistance
3 mai 2008

Brocante du Coeur

rue Van Bortonne, parc Garcet, place
Cardinal Mercier et cour de l'école
du Champ des Tournesols
10 mai 2008

Brocante du Coin oublié de Jette

rues Faes, Declercq et Longtin, avenues
Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon
Warland
31 mai 2008

Brocante Capart

avenue Capart
21 juin 2008

Brocante Sainte-Claire

avenue De Heyn, carrefour Tircher,
clos Tonnet, rue Van Rollegem,
clos Otten
22 juin 2008



Chasse aux œufs

samedi 22 mars 2008
de 10h30 à 12h30
au parc Garcet
(entrée du côté de la place Cardinal Mercier)

A l'occasion de la fête de Pâques, l'administration communale de Jette organise une grande chasse aux savoureux œufs en chocolat. Tous les enfants de moins d'1m30, accompagnés de leurs parents, sont les bienvenus. Le parc sera parsemé de balles de tennis que les enfants pourront échanger contre un paquet de 10 œufs en chocolat.

La chasse aux œufs est une collaboration entre le collège des bourgmestres et échevins, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl "Promotion de Jette", présidée par Cyril Segers.



Minigolf: amusement garanti

En famille ou entre amis, le minigolf c'est toujours chouette. A partir du 25 mars, vous pourrez à nouveau vous adonner aux joies du minigolf dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Coeur, à hauteur du pont de chemin de fer). La saison de minigolf s'étend du 25 mars

au 12 octobre. Pendant les vacances scolaires, le minigolf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En dehors des vacances, vous pouvez vous y rendre les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.



Minigolf: les tarifs

	Jettois de moins de 18 ans, seniors et écoles jettoises	Jettois	Tarif de bas
Parcours	2,40 €	3,30 €	4,30 €
Carnet de 10 parcours	17 €	24 €	32 €



La saison de tennis démarre bientôt

Tennis: les tarifs

	Jeunes Jettois (- de 18 ans)	Jettois	Tarif de base
Brique pilée:			
Abonnement	83 €	166 €	250 €
Carte de 10 heures	29 €	58 €	87 €
1 heure	5,20 €	10,40 €	15,50 €
Béton poreux:			
Abonnement	69 €	138 €	208 €
Carte de 10 heures	23 €	46 €	70 €
1 heure	4,10 €	8,20 €	12,50 €

Droits d'inscription pour toute la saison (nécessaire pour la carte de 10 heures): 11 € pour les jeunes Jettois, 17 € pour les Jettois et 22 € pour les non-Jettois.

Pour plus de renseignements: service communal des Sports - tél: 02.423.12.50.

La saison de tennis 2008 va bientôt commencer à Jette. Envie de démontrer que vos revers et vos coups droits n'ont rien à envier à ceux de Hénin, Federer ou Sharapova et qu'un match contre ces pros ne se terminerait pas nécessairement par une lamentable débâcle? Alors, faites frémir vos baskets sur les terrains de tennis du parc de la Jeunesse du 7 avril au 12 octobre. Les terrains en brique pilée seront accessibles du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), de 12h à 20h le vendredi et de 9h à 20h pendant les week-ends et jours fériés.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront accessibles du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de

16h à 20h pendant les vacances scolaires (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août).

Si vous souhaitez jouer au tennis, il vous est possible de prendre un abonnement saisonnier. Vous pouvez aussi choisir une carte de 10 heures (pour laquelle vous devrez vous acquitter de droits d'inscription pour toute la saison).

Pour un abonnement ou le paiement des droits d'inscription, vous pouvez vous adresser directement au service des Sports (chaussée de Wemmel 100) dès le 25 mars, entre 8h30 et 14h et le jeudi entre 13h et 16h.

Vous pouvez aussi payer les droits d'inscription de la carte de 10 heures sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le 7 avril 2008, entre 13h et 19h.

L'amour des mots en grenouillère



Depuis quelques années, le groupe "Lecture aux Bébés" améliore l'accueil des tout-petits par des séances de lecture, dans 14 milieux d'accueil situés sur le territoire de la commune de Jette. Des bénévoles consacrent régulièrement deux heures de leur temps pour donner aux tout-petits l'envie de lire.

Le langage vient naturellement aux petits par imitation. Le goût de la lecture aussi. C'est pourquoi Marie-Paule Adam, une ancienne institutrice jettoise, administratrice de la bibliothèque et membre du conseil consultatif de la

Petite Enfance et de la Famille, a lancé en 2003 un atelier de lecture destiné à ouvrir les tout-petits aux joies de l'imaginaire et du livre. La crèche Reine Fabiola, les prégar-diennats "La Ribambelle" et "Boule et Bill" ainsi que d'autres milieux d'accueil de la petite enfance ont déjà bénéficié des qualités de conteurs des bénévoles amoureux des mots.

L'intérêt pour les livres commence dès la première année, lorsque le bébé feuillette les journaux avec délectation et qu'on lui désigne des objets familiers. Plus on lui commente les images qu'il aime, plus il appréciera les livres et le langage. Il prend rapidement conscience que ces idées viennent du fait que l'adulte peut, lui, lire ce qui est écrit à côté des images et trouvera alors tout naturel de chercher à en faire autant.

Voilà pourquoi raconter des histoires, encore et encore, est la meilleure initiation à la lecture. Les enfants en tout cas apprécient.

Notez que le groupe "Lecture aux bébés" participe aussi depuis quelques années à l'opération "Je lis dans ma commune" en avril. C'est l'occasion pour les parents de vivre cette activité avec leur bambin et de voir à quel point ceux-ci sont intéressés par le livre. Les participants sont récompensés par un "chèque-livre" de 10 €.

UNE INITIATIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DU NORD-OUEST DE BRUXELLES EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DE JETTE.

Prix des lecteurs des bibliothèques 2007

Les bibliothèques jettoises veulent rencontrer leurs lecteurs au travers de leurs "coups de coeur" de lecture...

Un premier contact sera pris grâce au formulaire ci-dessous où vous pouvez proposer les trois premiers titres de votre hit-parade des romans adultes découverts ou redécouverts en 2007. Partagez ce qui vous a fait rire, rêver, pleurer, oublier l'été sans soleil...

Pour rendre l'échange plus convivial encore, vous pouvez vous mani-

fester comme candidat au jury chargé d'établir, parmi les propositions, les titres du Prix des Lecteurs des Bibliothèques 2007.

Ce nouveau prix littéraire qui verra le jour en ce printemps 2008 sera proclamé par Didier Paternotte, président des bibliothèques francophones jettoises, autour du verre de l'amitié.

Comment participer?

Remettez la liste de vos trois meilleurs moments de lecture 2007 pour le 15 avril au plus tard à l'une des deux bibliothèques dont les coordonnées figurent ci-dessous.

A l'issue d'une sélection des titres les plus cités, un jury décernera le Prix des Lecteurs des Bibliothèques.



Titres

Auteurs

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Prénom et nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

N'oubliez pas de cocher la case ci-dessous pour faire partie du jury:

Signature

Je désire faire partie du jury du Prix des Lecteurs des Bibliothèques.

Bibliothèque Mercier - place Cardinal Mercier 10 - tél.: 02.426.05.05 - bpno.jette@bibli.cfwb.be

Bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147 - tél.: 02.426.10.82 - bibdenaeyer@jette.irisnet.be

La famille, c'est... le train vers le futur

Un concours de photos place les familles jettoises dans le viseur



Le bien-être des familles est une préoccupation permanente à Jette. Aussi, de nombreuses initiatives sont-elles prises dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, de l'enseignement, du cadre de vie, des animations. Une véritable politique de la famille se met ainsi en place à l'initiative de Claire Vandevivere, échevine de la Famille et de la Petite Enfance, et du conseil consultatif de la Famille et de la Petite Enfance, présidé par Fadoua Guignou. Les familles, ce sont avant tout des enfants, des papas, des mamans, des papys, des mamys, des proches... L'envie de mettre un visage sur les familles jettoises est née au sein du conseil consultatif. A cette fin, il a organisé le grand concours pour les familles jettoises: "Une photo, une phrase". Chaque famille jettoise pouvait envoyer une photo originale qui la représente dans un cadre jettois et compléter la phrase "La famille, c'est...".

Toutes les photos reçues ont été exposées à La Maison communale. Les gagnants ont remportés différents prix tels que des billets d'entrée pour des spectacles pour enfants et chèques-livres. Le premier prix était 5 entrées à Disneyland Paris (pour 2 adultes et 3 enfants de moins de 12 ans). Vous découvrez ci-dessous la photo gagnante, prise par la famille Van Leeuw. Toutes nos félicitations aux lauréats qui ont su mettre, de manière positive, la famille dans le viseur.



Conférence "Femmes actives, femmes à double titre"

La Journée internationale de la Femme est là pour nous rappeler les victoires mais aussi pour nous inviter à réfléchir sur la condition de la femme aujourd'hui. C'est l'occasion idéale pour dresser le bilan des progrès accomplis en vue de promouvoir l'égalité et le respect des droits des femmes mais aussi d'identifier les atteintes que les femmes subissent et les difficultés qu'elles doivent encore surmonter dans la vie de tous les jours.

A l'occasion de la Journée internationale de la Femme 2008, Amal Meqor, présidente, et les membres du conseil consultatif pour l'Intégration et l'Egalité des Chances organisent une conférence dont le thème sera "Femmes actives, femmes à double titre". Cette conférence, apolitique, bénéficie de la participation de "working women" connues, à savoir Isabelle Bary (écrivain), Laurence Bovi (présidente du Port de Bruxelles), Céline Frémault (députée au Parlement régional bruxellois), Anne-Françoise Moens (journaliste radio, rédactrice en chef), Céline Verbrouck (avocate, premier prix du Concours de plaidoiries pour les Droits de l'Homme 2008 à Caen).

Chacune de ces invitées apportera son témoignage de femme active dans une société en mouvement.

Cette conférence mettra en lumière la manière dont des femmes aux carrières brillantes parviennent à trouver l'équilibre entre une vie de famille et un emploi exigeant.

Conférence le 7 mars 2008 à 20h

dans la salle Agora du collège Saint-Pierre de Jette (bd de Smet de Naeyer 229)

Renseignements: Nils Lambremont - 02.423.13.83

CETTE INITIATIVE BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE ET DE L'ECHEVINE DE L'EGALITE DES CHANCES CLAIRE VANDEVIVERE.

Accueillir un enfant ou un adolescent chez soi, une démarche de solidarité

Vous avez envie d'aider concrètement, d'ouvrir votre porte et d'être solidaire envers des jeunes de 0 à 18 ans qui rencontrent des difficultés dans leur famille de naissance?

Dans ce cas, l'Accueil Familial d'Urgence (AFU) a besoin de vous. Ce service, agréé par la Communauté française, est en recherche permanente de nouvelles familles d'accueil à Bruxelles et dans le Brabant wallon.

L'accueil peut durer de 15 jours à 45 jours maximum. Ce temps permet à l'équipe de trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés.

Si vous êtes intéressé et désirez d'aider un enfant ou un jeune pour une période limitée de sa vie ou si vous souhaitez simplement une information, n'hésitez pas à appeler le 0474.820.920. Cela n'engage à rien.

Accueil Familial d'Urgence - rue du Cheval Godet 34 à 1400 Nivelles -0474.820.920 (Christian Pringels) - www.afu.be - email: afurgence@skynet.be

Au programme pour les seniors...

Cours de remise à jour du code de la route les 4, 11, 18 et 25 mars de 14h à 16h15

Les règles en matière de sécurité routière et la situation sur le plan de la mobilité ne cessent d'évoluer. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec l'administration communale de Jette et l'auto-école "Henry", organise des cours de remise à jour des connaissances relatives au code de la route et à la mobilité à destination des 55 ans et plus.

Prix: 20 €

Réservation: dès à présent

Spectacle

"Paillettes d'un Soir" le 22 mars à 15h en la salle communale des Fêtes

"Les Paillettes d'un Soir" vous présenteront une revue transformiste, qui sera menée par 4 artistes,

avec plumes, strass et paillettes. En plus de leur show présenté en trois langues (français, néerlandais et anglais), ils interpréteront en direct tout un répertoire de chansons en français, en néerlandais et anglais.

Prix: 12 € comprenant le spectacle et une collation à l'entracte

Réservation: dès à présent

Thé-dansant le 8 avril à 14h30 au Rayon Vert

A Jette, les anciennes brasseries Taymans ont été entièrement rénovées par leur propriétaire, en conservant les caractéristiques de l'architecture originale datant d'un siècle. C'est là que l'animateur Fredwood vous divertira lors d'un thé dansant à l'ambiance garantie. Vous êtes invités à remettre au service des Seniors, lors de votre réservation, une liste de suggestions des airs et chansons sur lesquels vous aimeriez danser et Fredwood les mettra au programme, spécialement pour vous.

Le Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32 à 1090 Jette)

Prix : 9 € comprenant l'animation musicale, le café et une pâtisserie. Un assortiment de boissons sera en vente au bar du Rayon Vert.

Réservation: dès à présent

Grande fête africaine le 24 avril à 14h30 en la salle communale des Fêtes

Dépaysement, découverte d'une autre culture, ambiance musicale rythmée, tout sera au rendez-vous de cet après-midi aux couleurs du "Matongé", organisé avec la collaboration de l'asbl "Interface Culture".

L'après-midi débutera par un exposé sur le quartier du "Matongé" de la Porte de Namur, devenu depuis quelques années déjà le haut-lieu congolais de Bruxelles.

Personne ne résistera ensuite aux rythmes du soukous et de la rumba congolaise.

Prix: 19 € comprenant les spectacles, l'exposé culturel, les boissons et une collation.

Réservation: dès à présent

Réservations:

Auprès du service des Seniors, à La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol).

Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante: Seniors + Nom + date de l'activité + N° carte (pour connaître votre n° de carte, prière de téléphoner au service des Seniors avant tout paiement ou d'envoyer un mail à l'adresse phellem@jette.irisnet.be).

Attention!

Depuis janvier 2008, changement des horaires pour les réservations

Plus de réservation les lundis et vendredis.

Les réservations seront prises **uniquement les mardi et mercredi de 9h à 11h30, ainsi que le jeudi de 13h30 à 15h45.**

Cours d'Égyptologie à Jette



Le Centre culturel de Jette vous invite à une initiation approfondie à la langue et la philosophie de l'Égypte antique, sous la direction de Alfred J.F. Smith, licencié en sciences administratives (E.H.E.A.-L.C.) et diplômé de 3ème cycle de la Solvay Business School-U.L.B.

Cette formation est un enseignement libre de niveau supérieur qui se donnera le jeudi soir de 19h à 20h30, d'avril 2008 à mars 2010, en 24 séances. Les premiers cours auront lieu au Centre Armillaire les jeudis 10 avril, 8 mai, 29 mai, 5 juin et 26 juin. Pas de cours en juillet et août. Participation aux frais pour le cycle complet de 24 leçons: 125 euros.

Alfred Smith est un ancien participant au séminaire supérieur d'Égyptologie de feu le Professeur

Max Guilmot, dont il a assumé la relève à Wolu-Culture de 1995 à 2004. Il est membre de l'Association égyptologique Reine Elizabeth et de l'Association internationale des Égyptologues. Son domaine de recherche est le droit public égyptien et les relations commerciales dans le Proche-Orient ancien. Il s'occupe pour le moment de la rédaction d'un livre.

Renseignements: Alfred Smith - 02.427.94.23 ou 0474.317.444.

Printemps des Sciences 2008 Terre à terres

Vous avez toujours voulu mieux connaître notre planète et sa structure, mais la chimie, la physique et la géologie n'ont jamais été votre tasse de thé? Pas de panique: cette année, la science devient "Terre à terres" grâce au Printemps des Sciences!

Le fil rouge de l'édition 2008 est en effet la Planète Terre, et s'inscrit dans le cadre de l'année de la Terre, décrétée par l'UNESCO. Un rendez-vous pour comprendre et discuter des changements climatiques, des ressources énergétiques, de l'évolution de la vie et d'autres thèmes tout aussi prenants.

Un riche programme d'activités instructives, amusantes et gratuites est proposé pour les écoles et les familles. Comme chaque année, il y aura une exposition consacrée aux sciences, mais aussi de nombreuses expériences, des ateliers et plein d'autres activités où les enfants, les parents et les grands-parents pourront s'aventurer ensemble à la découverte des sciences de la Terre. Sans oublier les deux inmanquables initiatives du week-end: un amusant samedi au Village des Sciences à la place de la Monnaie, et un enthousiasmant dimanche grâce à la journée des familles, avec son petit déjeuner et son spectacle musical "Africa+: les mathématiques en musique".

Le Printemps des Sciences du 10 au 16 mars

En différents endroits de Bruxelles (ULB-campus de la Plaine, centre-ville, campus du Ceria)

Accès gratuit mais certaines activités requièrent une inscription préalable

Renseignements: ULB - Infosciences - tél.: 02.650.50.24 - www.ulb.ac.be/infosciences - www.printempsdessciences.be

Guichet électronique IRISbox : mode d'emploi

Un stand d'information à La Maison communale du 3 au 7 mars

Un peu plus de 300 visiteurs se présentent en moyenne chaque jour à La Maison communale de Jette pour obtenir un document administratif. Comme six autres communes bruxelloises, Jette leur propose une alternative via le guichet électronique IRISbox accessible sur internet 24h/24 et 7 jours sur 7.

Afin de sensibiliser les citoyens aux avantages du guichet électronique et d'accroître le nombre d'utilisateurs, IRISbox mène actuellement une campagne d'information sous le slogan : « Ma Maison communale, c'est chez moi maintenant ! ». Le stand IRISbox sera à Jette du 3 au 7 mars prochains.

Les visiteurs seront accueillis par des hôtes sur un stand restituant le décor familial d'un salon bruxellois. Les participants y seront invités à découvrir et à expérimenter de A à Z le fonctionnement pratique du système. Au terme de cette initiation, chaque participant recevra gratuitement un lecteur de carte d'identité électronique à installer sur son ordinateur.

Une fois le lecteur de carte d'identité électronique installé, l'utilisation d'IRISbox est à la portée de tous. Il suffit de s'identifier au moyen du code PIN de sa carte d'identité électronique, puis de sélectionner le document souhaité (certificat de composition de ménage, de nationalité, de résidence, de résidence avec historique, de vie, déclaration de changement d'adresse, extrait d'acte de décès, d'acte de divorce, d'acte de mariage, d'acte de naissance). En quelques clics, la demande est transmise à l'administration communale via internet. Le service concerné envoie le document au demandeur par la poste.

IRISbox ajoute un nouveau service à la panoplie des applications rendues possibles par la carte d'identité électronique (eID). Outre la demande de documents en ligne et la possibilité de remplir sa déclaration fiscale via Tax-on-web, les utilisateurs de l'eID sur internet bénéficient d'autres applications : chat sécurisé pour les enfants, inscriptions sur des sites,...

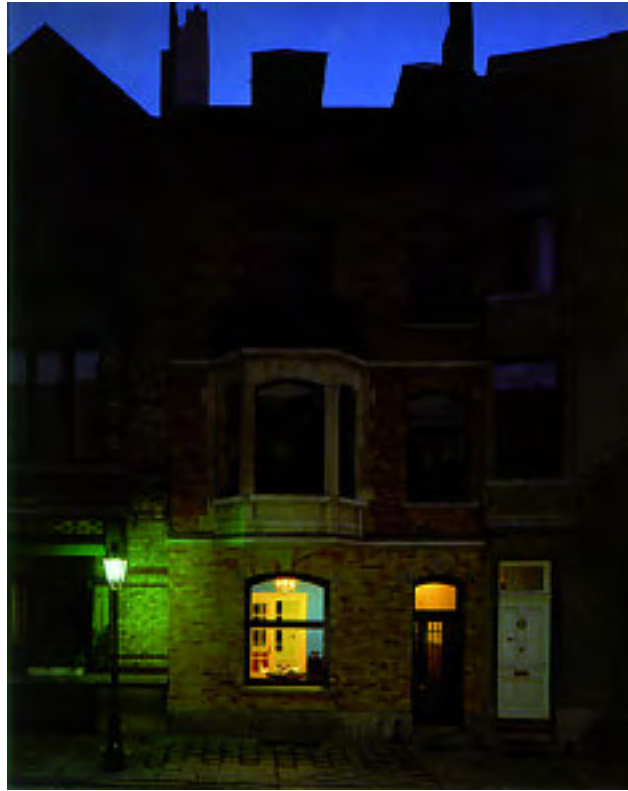


Stand d'information IRISbox

à La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100)

du 3 au 7 mars 2008

du lundi au vendredi de 8h15 à 14h, le jeudi de 12h45 à 19h



Le Musée René Magritte Museum recherche...

. des volontaires

pour donner un coup de main 1 fois par mois, le samedi ou le dimanche.

Activités: accueil et accompagnement des visiteurs - courtes explications sur le musée - surveillance des départs - petit art shop.

. un bricoleur (bénévole)

pour effectuer de petits travaux au musée.

Vous aimez la culture? Vous voulez être partie prenante d'un projet unique à Jette? L'art est votre passion? Cet appel est peut-être pour vous...

Renseignements: André Garitte - Musée René Magritte Museum - rue Essegem 135 à Jette - tél.: 02.428.26.26 ou 03.449.66.14.

La Boutique Repassage de Jette

De l'énergie verte pour votre linge blanc

La lessive, passe encore grâce à l'aide du lave-linge. Pour le repassage par contre, pas d'échappatoire à la corvée. La Boutique Repassage vous retire ce fardeau des épaules.

Emmenez votre linge à la boutique et récupérez-le 2 jours plus tard, lisse et plié dans les règles de l'art.

La Boutique Repassage ne cesse d'évoluer. Elle utilise désormais de l'énergie 100% verte. Une mesure respectueuse de l'environnement.

La Boutique Repassage a en outre étendu ses heures d'ouverture. Ses portes sont ouvertes aussi le samedi matin entre 9h et 13h.

Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu de la liste des tarifs. Vous pouvez également payer à l'aide de titres-services de 6,70 €. Après déduction fiscale, vous ne paierez que 4,69 €. Vous pouvez commander ces titres-services sur le site internet www.titres-services.be ou en remplissant un formulaire disponible à la Boutique Emploi (rue Léon Theodor 204 - 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

LA BOUTIQUE REPASSAGE EST UNE INITIATIVE DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE JETTE.



Tarifs de la Boutique Repassage (liste non exhaustive)

		Après déduction fiscale
Chemise, blouse	0,95 €	0,67 €
Robe, pantalon	1,22 €	0,85 €
Jupe, jeans	0,76 €	0,53 €
Short, legging	0,61 €	0,43 €
T-shirt	0,46 €	0,32 €
Couvre-lit (2 p)	1,37 €	0,96 €

Boutique Repassage de Jette
avenue de Jette 218
1090 Jette
Tél.: 02.420.11.95

Heures d'ouverture

Lundi: de 7h30 à 17h
 Mardi: de 8h30 à 18h
 Mercredi: de 7h30 à 17h
 Jeudi: de 8h30 à 18h
 Vendredi: de 8h30 à 17h
 Samedi: de 8h30 à 13h

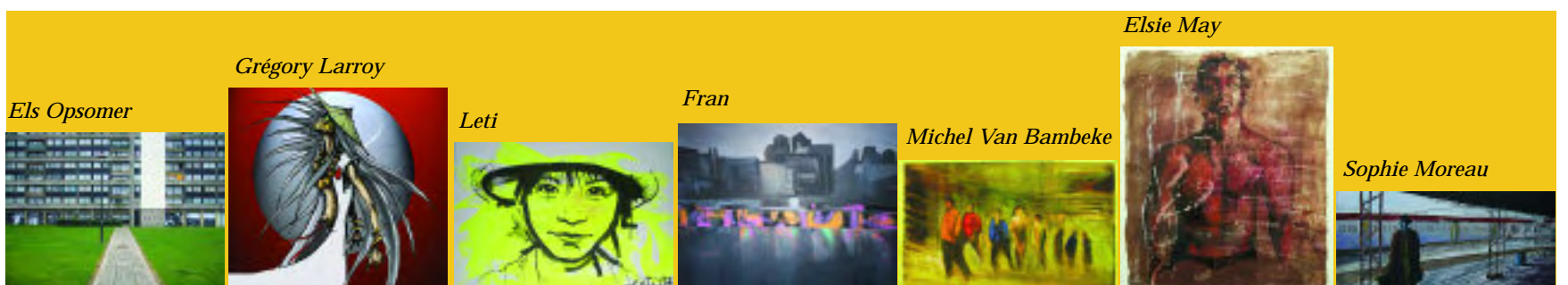
12 et 13 avril 2008

Parcours d'Artistes Jette

Le Parcours d'Artistes promet une promenade colorée à la découverte de peintures, sculptures, photos, graffitis,...

Les 12 et 13 avril 2008, le Parcours d'Artistes de Jette, initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, en sera à sa troisième édition. Le temps d'un week-end, plus de 130 artistes présenteront leurs oeuvres dans leur atelier, chez des amis ou dans des lieux d'exposition accueillants. Le panel de participants est impressionnant, allant de personnes expérimentées à de jeunes artistes très prometteurs. Afin de faciliter votre balade le long des peintures, sculptures, photos, graffitis,... Jette a été divisée en trois quartiers: nord, centre et sud. Une brochure en couleur sera distribuée à La Maison communale, au GC Esegem, au Centre Armillaire et chez les participants. Nous dressons déjà un survol des étapes du parcours, des artistes et des formes d'art qu'ils exposeront. Cette promenade promet d'être passionnante, tout amateur d'art y trouvera des oeuvres à son goût. En route!

Nord	Vandermaelen: Van Groeningen Ghislaine (sculptures) et Van Groeningen Marie (aquarelle) Rue Duysburgh 32: De Paep Freddy (photographie) et Faignard Paulette (dessins au pastel)	Rue Gilson 147: Dutoit Roland (peintures et objets) et Derooy Jackie (bijoux) Rue Gilson 154: Van Malderen Leen (peintures) Avenue du Sacré-Coeur 53:	Huys Huguette (peintures), Vincent Edmond (peintures) et Wampach Claudine (peintures) Avenue du Sacré-Coeur 59: Moreau Viviane (nus et dessins pastel sur sachets de thé et fonds de moules à gâteau)	Rue Tiebackx 14 - Abbaye de Dieleghem: Dewinne Robert, Stas Monique (peintures à l'huile), Gironès Teresa (céramique) Rue Wouters 12 - Pavillon Wouters
Boulevard de Smet de Naeyerlaan 145 - Centre Armillaire: Godfrinne Fabien (peintures), Larroy Gregory (dessins), Schema (peintures à l'huile et pastel), Van den hove Rosemary (peintures) et Wynant Pierre (gouaches) Rue Gillebertus 42: Sirotkin Vassily (peintures) Rue Huybrechts 4/A: Rosman Julie (peintures) Chaussée de Jette 594 - Momentum: De Cuyper Michèle (scraps) et Potloot Cloo (peintures) Place Cardinal Mercier - Bâtiment paroissial à côté de l'église: Delmoitie Alain (aquarelle) et Paulus Marthe (dessins) Place Cardinal Mercier 4 - Salle	paroissiale: De Ganck Juliette (peintures à l'huile) Place Cardinal Mercier 6 - Salle polyvalente de la bibliothèque: Delvaux Pierre (photos), Fermont Corentin (photos) et Khelif-Heinen Yvette (sculptures) Place Reine Astrid 17 - Taverne Queen's: Lola Rivière (peintures) Place Reine Astrid 24 - Le Miroir: Ormancey Michel (peintures) Rue Lahaye 25: Bakyt, de Simpele Guy, Fran et Jiménez Serrano Martin (photos, peintures et installations plastiques) Rue Lenoir: 40 maisons - Comité de quartier Lenoir Avenue Poplimon 40: Galland Agnes (peintures) Rue Saint-Vincent de Paul 22: Kaidi Karim (mise-en-scènes)	luminescentes) Rue Léon Theodor 80: Elèves KTA Jette (Work in progress) Rue Léon Theodor 143 - Mutuelle 'De Vrede': Coppens Wis, Denis Dolf (peintures), Mennekens-Steeleman Ann (peintures), Michiels Paula (dessins), Vanderzypen Theo (peintures), Verdoody Jan (peintures) et Verdoody Rik (peintures) Rue Van Bortonne 48: Vie (peintures) Rue Van Huynegem 30-32 - Le Rayon Vert: Bronco (acid jazz), Herraz Kino (peintures), Hermans Magaly (sculptures) et Melis Aliosha (peintures) Rue Verbeyst 20: Séguy Martine (collages) Rue des Flamands 24: Matagne Francis (peintures)	Chaussée de Wemmel 11: Lari Masoud (peintures) Chaussée de Wemmel 96: Tetaz Irène (dessins, peintures et vidéo) Chaussée de Wemmel 100 - La Maison communale: Alzheimer Belgique (atelier d'art des patients atteints de la maladie d'Alzheimer), Bouleau Sandrine (sculptures), De Meulenaere Nele (bijoux), Hashemi Said (peintures), Palmers Didier (peintures), Rahimi Tayebeh (peintures) Chaussée de Wemmel 229 - ancien Home / le bâtiment bleu Magritte: Barrilot Yves (dessins), Blonda Philippe (aérophotographie), Boghmans Christine (peintures à l'huile), Crabbe Nancy (peintures), De Becker Marthe (aquarelle), De Pauw Johan (peintures à l'huile),	Devisch Elise (peintures), De Wandeleer Jean-Paul (peintures), Goossens Mathilde-Anita (peintures), Hannaert Jacqueline (peintures), Jacquemijns Patrick (dessins), Moens Pascaline (créations), Neyman Marie-Louise (aquarelles), Poleac Radu-Stefan (peintures), Rodriguez Martha (peintures), Van Gils Hilda (peintures), Vanhaleweyck Chris (hobbywerk), Vanhove Francine (peintures), Veirman Philippe (photos) et Vekemans Jonny (photos) Chaussée de Wemmel 249 - La Clouterie: Rymenhout Martine (peintures), Van Bambeke Michel (peintures), Van Holder Martine (peintures) Rue Werrie 41: Moerenhout Betty (céramique)
Sud Rue des Augustines 102: Vanderzypen Theo (peintures) Rue des Augustines 106: Petrè Victor (peintures) Rue Baron de Laveleye 23: Miela et Functionaris Pi (collages sonores) Rue Berré 50: Poulet Brigitte (sculptures), Bontinckx Christian (peintures à l'huile) Rue De Clercq 13: Badie Patricia (peintures) Rue Faes 46: Diaz Paco (peintures)	Avenue de Jette 318 - Jean & Moi: Varenberg Benoit (peintures) Rue Lahaye 169 - L'Abordage: Meur Jean-François (peintures), Rue Lahaye 286-290 - Essegem 2: Cleinouw Gael (peintures), Zapatero Pedro (montages avec du matériel électrique), Opsomer Els (photos), Maliciouscorp (street art), Lorand Michel (monte-charges artistiques) Rue Lahaye 292-296 - Essegem 1: Tarantino Gaëtan (peintures), Frydman Judith (peintures), De Grauw Aurore (peintures), De Grauw Joëlle (point de croix), Gargia Zabivo Sofia (aquarelle),	Marc De Moor et Hensels Yvette Rue Lahaye 278-280 - Essegem 4: Lardinois René (peintures), Terrains Essegem: asbl Tarantino (graffitis) et Kwa! Doyouplay? (percussions), Kasele Laisi Watuta (poésie) Coin rues Essegem et Bravoure - Maison médicale: Deineko Marie (collages) et Pitraerens Marc (peintures) Coin rues Essegem et Lahaye - Café Essegem: Marievoet Bob (peintures) Rue Léopold Ier 314 - Home Magnolia: Colette Annie (pein-	tures) et Vanhoudt Marcella (peintures) Rue Léopold Ier 329 - GC Essegem: Brognaux René (aquarelle), Franqui Lieve (peintures), Leesa (folkrock), Moreau Sophie (peintures), Elsie-May (peintures), Ramirez Carlos (peintures) et Valcke Dominique (peintures et céramique) Rue Léopold Ier 470 - French Kiss: Goossens Liliane (peintures) Avenue Levis Mirepoix 86: Vantours Claire - (peintures sur verre) Avenue des Démineurs 11: Sere Leticia (peintures)	Rue Longtin 80: Apostolova Divna (peintures) Rue Pannenhuis 29 - Atelier Curcuma: AnneL (sculptures), Brynaert Dominique (photos), Dô (peintures), Carion Xavier (collages), Leruth Dominique (parfum), Permeke Peter (peintures), Smooth Sofa (pop & folk), Tinou (peintures), Van De Wouwer Nathalie (céramique), Walgraeve Michel (peintures) et Wavreil Marc (céramique) Rue Pire 6: Indesteege Karen (photos), Jofre Javiera (peintures) et Jofre Martha (poèmes) Avenue Woeste 157: Vandaudenard Sylvain (sculptures)





Atelier Curcuma

Lieu de rencontre pour artistes

L'Atelier Curcuma est un endroit unique à Jette. Tinou, la force motrice derrière Curcuma, est parvenue à créer un atelier où les artistes se rencontrent, où les nouvelles idées se développent dans une ambiance toujours festive. Toutes les formes d'art y sont représentées et vous emportent dans un tourbillon d'impressions. Pendant le week-end du Parcours d'Artistes, pas moins de 10 artistes vous accueilleront avec le sourire et à bras ouverts. **Tinou** travaille la soie et donne vie à d'expressives figurines d'argile. Le travail sur soie rayonne de force et de sensualité tandis que les figurines d'argile débordent d'expression. **Marc Wavreil** travaille l'argile à sa manière. Le résultat ne vous laissera pas indifférent, même si ce n'est qu'une tirelire artistique. **Xavier Carion** utilise une technique colorée qui marie collage et peinture. **Nathalie Van De Wouwer** présente son oeuvre céramique composée d'objets usuels (peignes, théières, assiettes,...). Le four donne un tel cachet au résultat que chaque pièce en devient unique et dotée d'une identité propre. **Peter Permeke** décrit sa passion en une phrase toute simple: naître avec un crayon, grandir avec un pinceau, mourir avec une toile. **Dominique Brynaert**, journaliste télé, se meut chaque jour à travers le monde de l'image. Ses photos montrent pourtant une vision poétique de la nature, dans toute sa beauté et sa vulnérabilité. **AnneL** va bien au-delà du figuratif avec ses sculptures. Les accents qu'elle place mènent à des êtres séducteurs.

Dô cherche principalement la liberté dans la peinture. Sa main glisse sur la toile, lui appartient à peine et le résultat est à chaque fois une surprise. **Michel Walgraeve** produit une oeuvre abstraite puissante. Le spectateur se voit entraîné dans un monde où la lutte entre les couleurs, l'ombre et la lumière mène au chaos. **Dominique Leruth** a choisi une forme artistique originale: le parfum, "mystérieux et poétique chant de la nature". **Smooth Sofa** se produira le samedi 12 avril à l'Atelier Curcuma. La musique pop and folk de ce groupe rendra plus agréable encore votre visite de l'atelier.

Atelier Curcuma

Rue Pannenhuis 29

Projet "Art comestible" et quête d'identité au KTA



Le KTA, athénée royal technique, ouvre ses portes au 80 rue Léon Theodor sur les projets "Art comestible" et "Work in progress" de ses élèves.

Projet "Art comestible"

Une réception sur le thème "alimentation saine" aura lieu au KTA dans le cadre du projet "Art comestible". Ce projet s'inscrit dans la volonté du KTA de laisser ses élèves participer à des événements socio-culturels et de s'associer à des personnes qui maîtrisent ce domaine. La participation au Parcours d'Artistes et la collaboration avec l'école Elishout, sous la direction de la chef coq Debora De Wint, découlent de cette volonté.

Pendant "Art comestible", différentes peintures célèbres de l'histoire de l'art seront présentées sous forme de nourriture que l'on pourra déguster durant la réception d'ouverture du Parcours d'Artistes à Jette. Le choix s'est porté sur des oeuvres connues qui seront reconnaissables

par un large public. Ces oeuvres seront certainement du goût des amateurs d'art et de culture.

1/ La grande guerre de René Magritte: René Magritte a vécu à Jette pendant de nombreuses années et y a réalisé une grande partie de ses chefs d'oeuvre. C'est dans cette maison de la rue Esseghem qu'est établi le Musée Magritte.

2/ Les tournesols de Vincent Van Gogh.

3/ Marlyn Monroe par Andy Warhol.

4/ L'oeuvre spatiale: l'Atomium dont les boules sont transformées en divers fragments d'oeuvres d'art.

Works in progress

Pour les élèves, il est important d'exposer leurs oeuvres et de les soumettre au regard extérieur. Ils sont toujours à la recherche de leur propre identité, cela se ressent fort dans la série d'autoportraits exposés pendant le Parcours d'Artistes. Ils proposent en outre une sélection de leurs oeuvres réalisées en différentes techniques et tailles. Le résultat est une sorte de laboratoire d'expérimentation. Des oeuvres qui évoluent encore, des produits non encore finis. Une confrontation a lieu entre l'art traditionnel et l'art contemporain. Cela mène au compromis mais surtout à une quête au cours de laquelle l'individu se déploie pleinement et trouve pas à pas son identité.

Art comestible

11 avril 2008 à 19 h

Gemeenschapscentrum Essegem
Rue Léopold Ier 329

Works in progress

12 et 13 avril 2008

KTA Jette

Rue Léon Theodor 80 - 1090 Jette



Tétaz

Irène Tétaz a suivi les cours à l'académie des Beaux Arts de Genève, en Suisse. Elle est arrivée à Jette après avoir passé dix ans à Paris. La mémoire l'intrigue depuis longtemps. Son projet "Murmure de vie" est le résultat de l'attention qu'elle porte au passé des aînés, les prémisses de notre futur.

Elle est partie à la rencontre de personnes âgées pour établir leur histoire, leur regard, leur sourire,... Le

tout prend forme dans une combinaison entre des dessins, des peintures et une vidéo de 45 minutes. Ces images racontent pièce par pièce un récit plein de vulnérabilité et de force. Mais "Murmure de vie" est aussi un message pour prendre le temps avant que les souvenirs ne s'effacent à jamais.

Irène Tétaz

Chaussée de Wemmel 96

www.irenetetaz.com

Parcours d'Artistes Jette
samedi 12 & dimanche 13 avril 2008
de 10h à 18h
accès gratuit
avec parcours pour les cyclistes

Agenda

Bourse aux vêtements d'été

La Ligue des familles de Jette organise une bourse aux vêtements d'été pour les enfants de 0 à 16 ans, aux vêtements de sport et de grossesse ainsi que de matériel de puériculture les 18 et 19 mars.

Dépôt: lundi 17 mars de 15 à 19h30 et mardi 18 mars de 9 h à 17h (uniquement sur rendez-vous au 02.427.22.42 les 10 et 11 mars de 19h à 20h)
Vente: le mardi 18 mars de 19h à 21h et le mercredi 19 mars de 10 h à 15h dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)
Renseignements: 02.427.22.42

Théâtre jeune public "Umuségnyi" par Iota Cie de Théâtre

Pour les enfants de 2 à 5 ans.
 Durée: 45 minutes
 Le 16 mars à 15h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
 Entrée: 6 EUR
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

le 20 mars Cent Ans de Jazz

Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos,...

Ce mois-ci, l'invité Gaby Laurent présente: "Oscar Petterson",
Cent Ans de Jazz
 le 20 mars de 14h15 à 17h
 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
 Entrée: 5 EUR - 1,25 EUR pour "Article 27"
Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39

le 29 mars Clés pour la musique "L'orgue, un instrument somptueux"

La conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci "L'orgue, un instrument somptueux".

Clés pour la musique
 le 29 mars à 14h30
 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
 Entrée: 3 EUR
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

le 20 mars à 14h30 Antenne Interuniversitaire

L'Antenne Interuniversitaire propose des conférences traitant de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large. Sophie Demoustier, professeur à la faculté des Sciences UCL, chercheur qualifié FNRS "Voyage dans le nanomonde: de la science aux applications quotidiennes" dans la Salle communale des Fêtes de Jette (place Cardinal Mercier 10) Entrée: 4 EUR
Renseignements: service communal de la Communauté française - 02.423.13.53.

le 18 mars Soirée d'information sur les énergies renouvelables

Vous souhaitez en savoir plus sur l'installation de panneaux solaires et les énergies renouvelables? La commune organise, en collaboration avec l'asbl Apere, une séance gratuite d'information à ce sujet. Cela aura lieu au Pavillon Wouters (rue Wouters 12 - 1090 Jette) le 18 mars 2008 à 19h30. Une attention particulière sera apportée aux chauffe-eau solaires, les systèmes photovoltaïques et les chaudières au bois.
Renseignements: Dossier Energie - page 12

Vendredi 21 mars Inauguration "Rue des Wamands - Wamingenstraat" et "Vlalenstraat - Rue des Flallons"

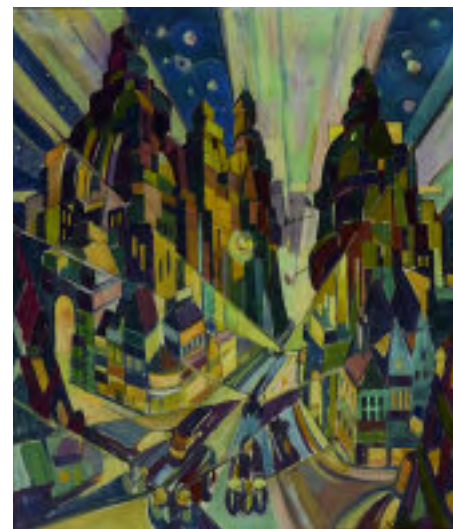
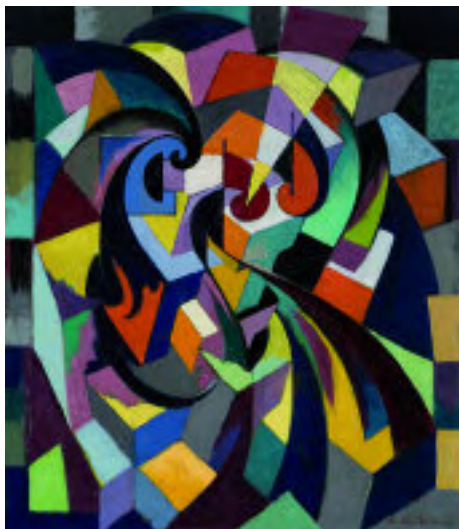
Le 21 mars prochain, entre 17h et 19h, la rue des Wallons et la rue des Flamands seront rebaptisées "Rue des Wamands - Wamingenstraat" et "Vlalenstraat - Rue des Flallons" dans le cadre de be-day. Lieu de cet événement festif: le square des Bruxellois. Une visite au Belgicanaeum, le Musée imaginaire de la Belgique, figure aussi au programme.



Du 1er mars au 30 juin 2008
**Exposition Edmond van Dooren:
 rêver d'un monde futur**

De début mars à la fin juin, Edmond Van Dooren est l'invité du Musée Magritte. Edmond use avec brio des formes et des couleurs, passant périodiquement d'un style naturaliste conventionnel au cubisme le plus poussé. Le public l'apprécie pour ses villes médiévales et les paysages qu'il peignait pour gagner sa vie. Mais son talent se révèle surtout dans des toiles visionnaires sur le devenir du monde industriel. Des compositions futuristes tourbillonnantes nous font partager son enthousiasme pour la vie moderne, d'autres toiles plus prémonitoires annoncent la domination de la machine sur l'Homme. Van Dooren plonge son spectateur dans des mondes dignes des fictions de ses contemporains Fritz Lang ou Aldous Huxley.

A l'instar de René Magritte, Edmond van Dooren (1895-1965) est un pionnier de l'abstraction belge des années 20. Ensemble, ils participent en 1922 au Congrès international d'Avant-garde organisé à Anvers par le groupe Moderne Kunst. Tous deux choisissent ensuite de s'écarter des cercles modernistes aux règles rigoureuses pour retourner à une peinture plus personnelle, révélant les mystères et la poésie du monde. Leur parcours commun s'arrête ici, l'un poursuivant sa route en compagnie des écrivains surréalistes bruxellois, l'autre à Anvers dans la solitude de son atelier sur les quais de l'Escaut. Alors que Magritte renonce sans regret à l'ab-



straction, Van Dooren y retournera après la deuxième guerre mondiale.

Un hommage historique qui crée un nouvel élan d'enthousiasme

A partir des années 50, l'art abstrait fait une nouvelle apparition sur la scène internationale. Une exposition historique est organisée en 1959 au Hessenhuis d'Anvers en hommage à l'avant-garde des années 20. Parmi les artistes exposés, Van Dooren. Devant ce regain d'intérêt pour un genre pictural longtemps boudé par le public, Edmond se remet alors à l'abstraction pure: il nous offre des compositions saisissantes aux couleurs lumineuses hors du commun. L'aventure abstraite pouvait à nouveau commencer...

A travers une série de tableaux, dessins et linogravures issues des réserves du musée et des collections privées, l'exposition nous replonge dans la Belgique des grandes utopies, de la révolution industrielle à l'exposition universelle.

**Exposition
 Edmond Van Dooren - Rêver d'un monde futur
 Du 1er mars au 30 juin 2008**

Du mercredi au dimanche de 10h à 18h
 Musée René Magritte
 rue Esseghem 135 - 1090 Jette

8 mars 2008

Un concert avec du coeur

Un concert classique en faveur du projet de développement au Congo CDI Bwamanda



Le samedi 8 mars 2008 à 20h aura lieu, dans l'église Saint-Pierre, un concert classique du quartet "Arcando". Au programme de ce quartet à cordes figurent "Tod und das Madchen" de F. Schubert et le premier quartet à cordes de Tchaikovsky. Arcando est composé de Ludwine Beuckels et Koen Bultynck au violon, Kris Van Severen (alto) et Peter De Vos (violoncelle).

Les revenus de ce concert seront versés à CDI Bwamanda, un projet de développement au Congo.

CDI est un centre pour le développement intégral qui met sur pied aussi bien des activités économiques que des services sociaux, dans toutes les facettes de la vie: agriculture, soins

médicaux, soutien social, éducation et formation, urbanisme, approvisionnement d'eau,...

Prière de vous inscrire à l'avance au 02.213.71.70. Les organisateurs ne fixent pas de prix au concert mais vous invitent à verser un montant libre sur le compte 785-5429061-73 de CDI Bwamanda, Geldenaaksebaan 322/2, 3001 Heverlee avec la communication "Concert met een hart". Les dons de 30 € et plus sont fiscalement déductibles.

**Concert avec du coeur
 Concert classique "Arcando"**
 8 mars 2008 à 20h
 Eglise Saint-Pierre
 Place Cardinal Mercier - Jette



Voir le Monde**Chypre: le jardin d'Aphrodite**

Île couverte d'églises et de monastères, de châteaux médiévaux et de mosquées, habitée de l'esprit des Dieux antiques, jardin d'Eden pour qui aime les fruits, voici Chypre, Ile de l'Amour, puisque c'est là que naquit Aphrodite, déesse de la beauté! Néanmoins, l'île ne finit pas de vivre un divorce plus que trentenaire entre ses deux communautés, Chypriote grecque et Chypriote turque. Pourquoi, pour qui, comment cette petite île s'est ainsi trouvée divisée?

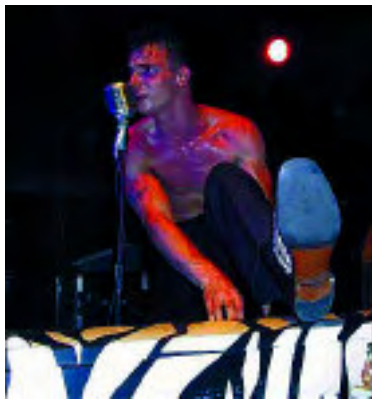
Projection du documentaire "Le jardin d'Aphrodite"

le 9 mars à 15h

en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 € - 7,50 € pour les seniors - 5 € pour les moins de 26 ans

Renseignements: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95.

Armillaire Blues Nights**Sebi Lee Trio**

Notre Jery Lee Lewis national... The boogie woogie and and rock'n'roll pianoman himself!

Sebi Lee parvient à déchaîner les foules avec des reprises des années '50 et '60 mais aussi des compositions personnelles dans les mêmes traditions. Un piano, une contrebasse et une guitare, Sebi, Holly et Eric mettent le feu chaque fois qu'ils jouent en concert.

le 21 mars à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 € - 7 € sur réservation - 1,25 € Art 27

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Exposition**Teresa Gironès et Robert De Winne**

Le Centre Culturel de Jette met les petits plats dans les grands en conjuguant la présentation, à l'abbaye de Dieleghem, des œuvres de deux artistes: la céramiste catalane Teresa Gironès (Barcelone, 1941) et le peintre et sculpteur jettois Robert De Winne (Malines, 1893 - 1983).

La première - artiste contemporaine - nous fait pénétrer dans un monde baroque empreint d'une grande sensibilité à l'humain. Ceci grâce à la complicité du commissaire Jean Canivet.

En contrepoint, la rétrospective consacrée à Robert De Winne se présente sous deux facettes. D'une part les sculptures et les dessins s'inscrivent dans la tradition d'un art humain spiritualisé propre à des artistes tels que Jaspers, Puvrez et Cantré; de l'autre, ses remarquables toiles abstraites d'une très grande maîtrise.

Exposition Teresa Gironès et Robert De Winne

du 15 mars au 20 avril

à l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

ouvert tous les jours de 14 à 17h - weekends de 11 à 18h. Fermé le lundi.

Accès libre

Renseignements: 02.479.00.52

Ciné-club Soukirai**"Ae fond kiss" de Ken Loach**

Cette projection se déroule dans le cadre de la Semaine d'action contre le Racisme qui aura lieu du 16 au 25 mars.

Casim Khan, émigré pakistanais de la deuxième génération, travaille comme DJ dans une discothèque de Glasgow et rêve de monter son propre club. Ses parents, musulmans pratiquants, ont décidé de le marier à sa cousine, Jamine, dont ils attendent l'arrivée en Ecosse. Leur projet semble compromis quand Casim s'éprend de Roisin. Jeune enseignante, elle est différente de toutes les filles que Casim a fréquentées jusqu'alors. Elle n'est pas seulement belle et intelligente, mais aussi volontaire, indépendante, et catholique...

le 19 mars à 20 h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 €

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39